

**Conservatoire à Rayonnement  
Départemental  
« Claude-DEBUSSY »**

**RÈGLEMENT  
DES  
ÉTUDES**

**Mai 2025**

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>Préambule .....</b>	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>Présentation des Départements et Disciplines enseignées .....</b>	<b>6</b>
2.1.	Formation Musicale .....	6
2.2.	Département Pratique Instrumentales.....	6
2.3.	Département Voix.....	7
2.4.	Département Jazz .....	7
2.5.	Département Art Dramatique .....	7
2.6.	Département Danse .....	7
2.7.	Création Sonore / Musique Assisté par Ordinateur (MAO).....	8
2.8.	L'Education Artistique et Culturelle (EAC) .....	8
2.9.	L'Orchestre à l'Ecole (OAE).....	10
2.10.	Les Classes à Horaires Aménagés des Arts de la Scène (CHORAS).....	13
<b>3.</b>	<b>Les Pratiques Collectives au « Cœur » du Projet d'Établissement .....</b>	<b>14</b>
3.1.	Enjeux et objectifs des pratiques collectives .....	14
3.2.	Les pratiques collectives vocales .....	14
3.3.	Les pratiques collectives instrumentales .....	16
<b>4.</b>	<b>Les projets au cœur de la pédagogie .....</b>	<b>22</b>
4.1.	Les projets artistiques .....	22
4.2.	Transversalité et interdisciplinarité.....	22
4.3.	L'École du Spectateur.....	22
<b>5.</b>	<b>Admissions et Inscriptions .....</b>	<b>24</b>
5.1.	Condition d'âge.....	24
5.2.	Elèves hors commune .....	24
5.3.	Nouveaux élèves.....	24

5.4.	<b>Inscriptions .....</b>	<b>24</b>
5.5.	<b>Classes à Horaires Aménagés des Arts de la Scène .....</b>	<b>25</b>
	5.5.1. <i>Procédure de candidature et d'admission .....</i>	25
	5.5.2. <i>Contenu et déroulement des enseignements en classe CHORAS .....</i>	26
<b>6.</b>	<b>Les différents parcours proposés au Conservatoire .....</b>	<b>28</b>
6.1.	<b>Le parcours Eveil et Tremplin .....</b>	<b>28</b>
	6.1.1. <i>Parcours « Eveil » .....</i>	28
	6.1.2. <i>Parcours « Tremplin » .....</i>	28
6.2.	<b>Les parcours en Formation Musicale .....</b>	<b>30</b>
	6.2.1. <i>Parcours Formation Musicale Instruments .....</i>	30
	6.2.2. <i>Parcours Formation Musicale Chant .....</i>	35
	6.2.3. <i>Le Parcours Formation Musicale Jazz .....</i>	36
6.3.	<b>Le parcours Instrumental .....</b>	<b>41</b>
6.4.	<b>Le parcours voix .....</b>	<b>47</b>
6.5.	<b>Les parcours Jazz .....</b>	<b>54</b>
6.6.	<b>Les parcours Art Dramatique.....</b>	<b>58</b>
	6.6.1. <i>Initiation 1 et 2 .....</i>	58
	6.6.2. <i>Pré-cycles 1 et 2 .....</i>	58
	6.6.3. <i>Le Parcours Art Dramatique.....</i>	59
6.7.	<b>Le parcours Danse .....</b>	<b>64</b>
	6.7.1. <i>Eveil et initiation .....</i>	64
	6.7.2. <i>Le parcours danse classique.....</i>	67
	6.7.3. <i>Le parcours danse contemporaine .....</i>	70
6.8.	<b>Les pratiques amateurs pour adultes .....</b>	<b>73</b>
	6.8.1. <i>Le parcours personnalisé et/ou les pratiques collectives musicales seules.....</i>	73
	6.8.2. <i>La pratique amateur théâtrale pour adultes .....</i>	74
6.9.	<b>Le parcours Adapté (personnes en situations de handicaps) .....</b>	<b>74</b>
	6.9.1. <i>Le référent handicap .....</i>	75
	6.9.2. <i>Le protocole d'inscription.....</i>	75
	6.9.3. <i>Les parcours Adaptés .....</i>	75

6.9.4.	<i>L'évaluation</i>	76
6.9.5.	<i>Le livret pédagogique du parcours adapté</i>	76
<b>7.</b>	<b>Le suivi des Etudes</b>	<b>77</b>
<b>7.1.</b>	<b>Les conditions d'admissions</b>	<b>78</b>
7.1.1.	<i>L'admission</i>	78
7.1.2.	<i>Les absences</i>	78
7.1.3.	<i>La démission</i>	79
7.1.4.	<i>La demande de congé</i>	79
7.1.5.	<i>L'adaptation exceptionnelle de parcours</i>	79
7.1.6.	<i>L'exclusion</i>	79
7.1.7.	<i>La location d'instrument</i>	80
<b>7.2.</b>	<b>Le contrôle continu</b>	<b>80</b>
7.2.1.	<i>L'engagement de l'élève</i>	80
7.2.2.	<i>Les bulletins semestriels</i>	80
7.2.3.	<i>Les Conseils pédagogiques</i>	81
7.2.4.	<i>Les évaluations inter-cycle</i>	81
<b>7.3.</b>	<b>Les examens</b>	<b>81</b>
7.3.1.	<i>Les modalités d'organisation</i>	81
7.3.2.	<i>Évaluations et validations</i>	82

---

## 1. Préambule

---

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) « Claude-DEBUSSY » de Saint-Germain-en-Laye est un établissement classé d'enseignement artistique, proposant les spécialités Musique, Art Dramatique et Danse. Il est un lieu de vie ouvert à toutes et tous où l'on peut apprendre, écouter, pratiquer et partager. Grâce à une pédagogie axée sur les pratiques collectives et individuelles, les enseignements proposés au sein de cette entité s'adaptent à la diversité des élèves, favorisent le développement et l'acquisition d'autonomie de chacune et chacun, et permettent d'accompagner les jeunes jusqu'à la voie de la professionnalisation.

S'inscrivant dans une démarche de développement culturel et d'épanouissement artistique, en participant à la vie culturelle locale et en nouant des partenariats avec diverses structures du territoire, le Conservatoire s'affirme ainsi comme un pôle source et ressource déterminant.

Le règlement des études du Conservatoire est co-construit par l'ensemble de l'équipe pédagogique, les parents d'élèves, sous la responsabilité et l'arbitrage de la direction. Ce règlement fixe les modalités de fonctionnement pédagogique du Conservatoire, en complément du Règlement Intérieur et du Projet d'Établissement. Il présente les divers parcours pédagogiques et artistiques, définit le contenu de l'enseignement et l'organisation des évaluations.

Il est à la disposition de toute personne souhaitant le consulter.

---

## 2. Présentation des Départements et Disciplines enseignées

---

### 2.1. Formation Musicale

La Formation Musicale (FM) est en lien permanent avec les cours instrumentaux et vocaux ainsi qu'avec les pratiques collectives, afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et l'autonomie nécessaires à leur pratique.

C'est un élément indispensable à leur développement musical et artistique. Ce support théorique est la base de l'apprentissage de toute pratique instrumentale ou vocale, sans laquelle il est impossible de s'approprier un texte musical.

Ainsi le suivi d'un cursus en FM accompagne obligatoirement toute inscription en cursus instrument, voix ou jazz.

> Formation musicale instrument (dont les cours d'éveil)
> Écriture, analyse, déchiffrage
> Formation musicale voix
> Formation musicale jazz

### 2.2. Département Pratiques Instrumentales

> Cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse)
> Vents (flûte traversière, hautbois, clarinette et clarinette basse, basson, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba)
> Instruments polyphoniques (piano, guitare classique, harpe, percussions)
> Les ensembles et pratiques collectives (musique de chambre, orchestres, ensemble de percussions d'Amérique latine, direction d'orchestre).

### **2.3. Département Voix**

> Pré-maîtrise et Maîtrise
----------------------------

> Chant lyrique
-----------------

> Les ensembles et pratiques collectives (atelier lyrique, ensemble vocal)
--

### **2.4. Département Jazz**

Le département Jazz est accessible à partir du 2e cycle.

Outre sa spécificité, le département Jazz est également ouvert, du fait de la spécificité de ce répertoire au carrefour des musiques européennes, africaines et américaines, aux projets transversaux et aux expériences collaboratives avec les disciplines musicales dites « classiques ».

> Disciplines instrumentales (piano jazz, contrebasse jazz, guitare basse, guitare jazz, batterie jazz)
---

> Les ensembles et pratiques collectives (Big Band, Ateliers Jazz, Ateliers d'Improvisation)
--

### **2.5. Département Art Dramatique**

> Les cours d'initiation et pré-cycles
--

> Le parcours d'art dramatique et la Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)
--

### **2.6. Département Danse**

> Danse classique (intégrant les cours d'éveil et d'initiation)
---

> Danse contemporaine (intégrant les cours d'éveil et d'initiation)
---

## 2.7. Création sonore / Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

La Musique Assistée par Ordinateur regroupe l'ensemble des utilisations de l'informatique au service de la création sonore, dès que l'on a recours à l'ordinateur dans son processus de composition (que ce soit pour écrire, enregistrer ou éditer un son).

Cette spécialité est proposée en hors temps scolaire ou en classe CHORAS.

## 2.8. L'Education Artistique et Culturelle (EAC)

Le Conservatoire développe un partenariat spécifique avec l'Education Nationale en proposant quatre Interventions en Milieu Scolaire (IMS) sous forme de chorales ou d'ateliers de percussions et chant d'Amérique latine. Ces actions, pour l'année scolaire 2024-2025, sont réparties sur l'Ecole élémentaire des Sources, les Ecoles maternelles et élémentaire Bonnenfant ainsi que sur l'Ecole élémentaire des Ecuyers. Près de 500 écoliers profitent ainsi d'une activité artistique chorale et/ou d'ateliers de percussions et chants d'Amérique latine.

Le Conservatoire propose également à une classe de l'Ecole élémentaire Marie-Curie la mise en œuvre d'un dispositif plus léger avec trois ateliers annuels de découverte instrumentale, réalisés au sein du CRD avec les professeurs de l'établissement et l'institutrice de l'école, en percussions, saxophone et trombone.

Le choix des écoles partenaires et des contenus pédagogiques sont évolutifs, chaque année.

- L'Ecole élémentaire des Sources :

<b>o Pratique proposée</b>	
	Chant choral
<b>o Fonctionnement</b>	
	Toutes les classes de l'Ecole (hors Orchestre à l'Ecole) : 5 classes du CP au CM2
	Atelier hebdomadaire de 45 min. par classe
	Restitutions en fin d'année scolaire

- **L'Ecole maternelle Bonnenfant :**

<b>o Pratique proposée</b>	
	Percussions et chants d'Amérique latine
<b>o Fonctionnement</b>	
	6 classes, de la Petite à la Grande Section
	Atelier hebdomadaire de 30 min. par classe
	Restitutions en fin d'année scolaire

- **L'Ecole élémentaire Bonnenfant :**

<b>o Pratique proposée</b>	
	Percussions et chants d'Amérique latine
<b>o Fonctionnement</b>	
	7 classes, du CP au CM2
	Atelier hebdomadaire de 30 min. par classe
	Restitutions en fin d'année scolaire

- **L'Ecole élémentaire des Ecuyers :**

<b>o Pratique proposée</b>	
	Percussions et chants d'Amérique latine
<b>o Fonctionnement</b>	
	2 classes (CM2)
	Atelier hebdomadaire de 30 min. par classe
	Restitutions en fin d'année

- L'Ecole élémentaire Marie-Curie :

<b>o Pratique proposée</b>	
	Découverte des percussions, du saxophone et du trombone
<b>o Fonctionnement</b>	
	1 classe de CM1
	3 ateliers annuels d'1 heure chacun
	Poursuite du travail de découverte instrumentale et du répertoire, en classe, avec l'institutrice.

## 2.9. L'Orchestre à l'Ecole (OAE)

L'association Orchestre à l'École (OAE), reconnue d'utilité publique, veille au bon développement du dispositif, sur l'ensemble du territoire national, et accompagne les orchestres au quotidien, dans toutes leurs démarches et tout au long de leur existence, au sein de partenariats tripartites conclus avec un établissement d'enseignement général de l'Education Nationale et un établissement d'enseignement artistique spécialisé.

Ainsi en 2024 a été conçu, à Saint-Germain-en-Laye, un projet rassemblant l'association Orchestre à l'École, le CRD Claude-Debussy et l'École Élémentaire des Sources, pour la création d'un orchestre de vents et de percussions réunissant les élèves de toute une classe, sous la conduite partagée des enseignants du Conservatoire et de l'institutrice. Les enseignements musicaux et les pratiques collectives ont commencé dès la rentrée de septembre 2024.

Les élèves de la classe de CE2 choisie, au sein de l'École, poursuivront cette activité pendant 3 ans, jusqu'en CM2.

L'association OAE intervient dès le début du processus et tout au long du déroulement du projet :

- En contribuant au financement des parcs instrumentaux,
- En accompagnant les porteurs de projets tout au long de leurs démarches,

- En mettant à la disposition des intervenants un grand nombre d'outils afin d'enrichir leur pédagogie,
- En proposant un programme de formation adapté à leurs besoins,
- En mettant à disposition de ses adhérents une bibliothèque conséquente,
- En formant les structures demandeuses.

<b>o Pratique proposée</b>	
	Orchestre à l'école :
	Trompette, saxophone, clarinette, trombone, basson, percussions
<b>o Fonctionnement</b>	
	1h en pupitres le mardi de 15h à 16h (sur le temps scolaire), 1h en orchestre le jeudi de 10h30 à 11h30 (sur le temps scolaire). Tous les élèves inscrits à l'OAE participent à l'orchestre.
	1 classe de CE2 de 24 enfants, soit 4 élèves/groupe le mardi et tutti le jeudi
	Condition pour intégrer l'orchestre :
	être scolarisé dans l'école porteuse du projet

**Tableau récapitulatif des interventions du CRD au sein des écoles saint-germanoises en 2024-2025**

ÉCOLES	ACTIVITÉS	CLASSES	FRÉQUENCE	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Ecole élémentaire des Sources	Orchestre à l'École	1 classe de CE2	Hebdo. sur l'année scolaire		1h, par pupitre	1h, en tutti	
Ecole maternelle Bonnenfant	Percussions et chants d'Amérique latine	6 classes, de la Petite à la Grande Section	Hebdo. sur l'année scolaire	30 min. par classe			
Ecole élémentaire Bonnenfant	Percussions et chants d'Amérique latine	7 classes, du CP au CM2	Hebdo. sur l'année scolaire	30 min. par classe	30 min. par classe		
Ecole élémentaire des Ecuyers	Percussions et chants d'Amérique latine	2 classes (CM2)	Hebdo. sur l'année scolaire		30 min. par classe		
Ecole des Sources	Chorale	5 classes (du CP au CM2)	Hebdo. sur l'année scolaire		45 min. par classe		45 min. par classe
Ecole Marie-Curie	Ateliers de découverte instrumentale	1 classe de CM1	3 ateliers dans l'année		1h, 3 fois dans l'année		

## 2.10. Les Classes à Horaires Aménagés des Arts de la Scène (CHORAS)

Les Classes à horaires aménagés en musique (CHAM), en danse (CHAD) et en théâtre (CHAT) sont organisées en partenariat avec le Collège Claude-Debussy de Saint-Germain-en-Laye, sous l'égide de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Yvelines, et sous la dénomination Classes à Horaires Aménagés des Arts de la Scène (CHORAS).

Ces classes permettent à des élèves d'un niveau suffisant, particulièrement motivés et impliqués dans leurs études artistiques, de suivre plus aisément leurs études secondaires (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) en parallèle avec leur cursus de musique, de danse ou de théâtre au Conservatoire. L'ensemble des élèves concernés par les CHORAS doivent bénéficier d'une restitution spécifique par année scolaire, sous forme de spectacle et/ou de concert.

Les disciplines artistiques accessibles en classes CHORAS comportent :

- Le théâtre,
- La danse (classique et contemporaine),
- La Maîtrise (ensemble vocal d'adolescents),
- La création sonore et musicale (initiation à la MAO : musique assistée par ordinateur),
- La pratique instrumentale.

Une initiation ou une pratique préalables ne sont pas nécessaires pour postuler dans les options théâtre, Maîtrise ou création sonore et musicale. Les options danse et instrument requièrent en revanche une formation préalable (niveau souhaité en 6<sup>e</sup> : fin de 1<sup>er</sup> Cycle).

---

### 3. Les Pratiques Collectives au « Cœur » du Projet d'Établissement

---

#### 3.1. Enjeux et objectifs des pratiques collectives

Au Conservatoire, la proposition riche et diversifiée des pratiques collectives offre des configurations d'ensembles à géométrie variable qui permettent à l'élève d'aborder des répertoires variés et participant à son ouverture esthétique, stylistique, musicale et culturelle. Ainsi, au cours de son parcours, l'élève pourra chaque année choisir une ou plusieurs pratiques collectives afin d'enrichir et diversifier ses compétences musicales, sous réserve des conditions d'admission et de l'avis consultatif de son professeur de pratique individuelle.

Les pratiques collectives proposées au Conservatoire, perméables et complémentaires les unes avec les autres, permettent à l'élève de bénéficier tout au long de son parcours d'un cheminement pertinent, en fonction des choix esthétiques qu'il souhaite développer.

Les pratiques collectives sont l'élément indispensable à la culture et à la pratique musicale des élèves. Elles donnent pleinement leur sens aux apprentissages. Chaque élève est donc tenu de participer à une pratique collective obligatoire correspondant à son niveau. En outre, il devra être présent à toutes les manifestations inhérentes à ces pratiques. La réussite de la prestation collective, en musique, théâtre ou danse étant liée à la présence de tous, aucune absence (sans justification) ne sera tolérée aux cours, répétitions et concerts.

#### 3.2. Les pratiques collectives vocales

La Pré-Maîtrise	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Découverte d'une pratique vocale collective, mise en relation du geste vocal et corporel, apprentissage de la dynamique collective du chanter ensemble,</li><li>• Mobilisation du corps pour un plein épanouissement vocal,</li><li>• Exercice de la mémoire, de l'attention et de la concentration,</li><li>• Apprentissage de l'écoute de l'autre,</li><li>• Enrichissement de la capacité d'expression scénique et d'interprétation,</li><li>• Développement de la confiance en soi.</li></ul>

<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail de la voix de l'enfant, de la posture, de l'interprétation des chants au sein du collectif,</li> <li>• Découverte et apprentissage d'un répertoire adapté à une ou plusieurs voix égales.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les enfants de 7 à 11 ans,</li> <li>• Admission sur simple candidature, sans test préalable.</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1h hebdomadaire de cours collectif,</li> <li>• Cours en cursus de FM selon le niveau individuel.</li> </ul>

<b>La Maîtrise</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une autonomie vocale (mélodique, rythmique et harmonique),</li> <li>• Développement de la capacité à tenir une mélodie au sein d'une polyphonie,</li> <li>• Consolidation du geste vocal et de sa coordination corporelle,</li> <li>• Poursuite du développement des compétences liées à la mémoire, l'attention, la concentration, l'écoute de soi et de l'autre,</li> <li>• Poursuite du développement d'une dynamique collective, du chanter ensemble,</li> <li>• Renforcement de la capacité d'expression et de théâtralité, rapport à la scène et à l'espace.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte et apprentissage d'un répertoire d'esthétiques et de styles variés, de plus en plus complexes, à 3 ou 4 voix mixtes (si voix de garçons muées),</li> <li>• Travail d'interprétation du répertoire au sein d'un collectif.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les adolescents de 11 à 15 ans (en hors temps scolaire ou en classe CHORAS Maîtrise),</li> <li>• Pour les élèves en hors-temps scolaire : test et entretien,</li> <li>• Pour les élèves en classes à horaires aménagés CHORAS : procédure spécifique mise en œuvre conjointement avec le Collège Claude-Debussy.</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2x 1h30 hebdomadaire de pratique collective,</li> <li>• Technique vocale (intonation, résonance, articulation...) par deux ou trois élèves, sur un cours de 45 min,</li> <li>• Cours en cursus de FM selon le niveau individuel.</li> </ul>

<b>L'Atelier lyrique</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Atelier lyrique vise à apporter aux jeunes chanteurs les nécessaires outils dans le cadre d'une formation spécifique à l'art lyrique, en complémentarité de celle reçue en cours de chant,</li> <li>• Il comprend également un objectif de transversalité, dans la définition des contenus et des projets, avec les autres disciplines enseignées au Conservatoire.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s'agit de sensibiliser les élèves aux techniques complémentaires inhérentes à leur parcours artistique : premier contact du chanteur avec le travail d'acteur, travail du « personnage » et des scènes d'ensembles, contraintes techniques sur le plateau, positions et postures, valorisation de l'acte vocal, travail corporel en lien avec la technique vocale, improvisation théâtrale. Ces apprentissages favorisent et génèrent un travail collectif.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier obligatoire pour tous les élèves de la classe de chant à partir du 2<sup>e</sup> cycle,</li> <li>• Accès possible pour les candidats extérieurs, en parcours personnalisé, sur audition et entretien.</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1h30 hebdomadaire.</li> </ul>

<b>L'Ensemble vocal</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une recherche permanente du « collectif » et du timbre sonore du chœur à travers des exercices vocaux basés sur l'émission du son collectif, de la technique vocale, de l'écoute du chœur dans l'espace, des équilibres, selon les différentes esthétiques et styles abordés.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage d'un répertoire varié, construit sur une pédagogie de projets à travers un répertoire à 4 voix mixtes,</li> <li>• Autonomie vocale (intonation, précision rythmique, mélodique et harmonique...) au service du collectif et d'une interprétation juste des répertoires et esthétiques abordés,</li> <li>• Travail axé autour de la voix en mouvement, de la mise en scène et de l'interprétation au service des œuvres du répertoire.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessible, sur audition et entretien, à partir de 15 ans,</li> <li>• Ouvert également à la seule pratique collective.</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1h30 hebdomadaire.</li> </ul>

### 3.3. Les pratiques collectives instrumentales

<b>La Musique de Chambre</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pratique en petits ensembles nourrit le plaisir du jeu collectif, le sens de l'écoute et participe au développement socio-cognitif.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte de répertoires aux esthétiques, styles et époques variés,</li> <li>• Apprentissage des techniques de jeu par le collectif (départs, arrêts, nuances, prise de tempo, interprétation...),</li> <li>• Apprentissage de la scène.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce cours s'adresse aux élèves d'instruments non amplifiés à partir du 1C4,</li> <li>• Ouverte à la pratique amateur hors cursus à partir de 18 ans (parcours personnalisé) ainsi qu'à la seule pratique collective.</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Cycle 1 :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique requise à partir de 1C4</li> <li>- 30 min. hebdomadaires</li> </ul> </li> <li>• <u>Cycle 2 :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique régulière : justifier de 3 concerts / auditions dans la saison pour valider l'obtention du Brevet d'Etudes Musicales</li> <li>- 45 min. hebdomadaires</li> </ul> </li> <li>• <u>Cycle 3 amateur :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique régulière : justifier de 3 concerts / auditions (dans ou Hors les Murs) au cours de l'année scolaire pour validation du Certificat d'Etudes Musicales</li> <li>- 60 min. hebdomadaires</li> </ul> </li> <li>• <u>Cycle 3 Spécialisé :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique régulière : justifier de 5 concerts / auditions (dans ou Hors les Murs) au cours de l'année scolaire pour validation du Diplôme d'Etudes Musicales</li> <li>- 60 min. hebdomadaires</li> </ul> </li> </ul>

<b>Les Orchestres</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un jeu fondé sur la création, l'écoute, le plaisir de jouer ensemble et le développement de la technique instrumentale au service du collectif,</li> <li>• Ouverture vers les autres, sens des responsabilités, curiosité.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation d'un répertoire choisi en fonction de l'effectif et de <i>l'instrumentarium</i> des orchestres.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique obligatoire pour le parcours instrumental classique,</li> <li>• Ouverts à la pratique amateur hors cursus à partir de 18 ans (parcours personnalisé) ainsi qu'à la seule pratique collective</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<p>I- <u>Orchestre à cordes</u> « Andante »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1C3 et 1C4</li> <li>- <b>1h</b> hebdomadaire</li> </ul> <p>II- <u>Orchestre à cordes et vents</u> « Moderato »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2C1, 2C2 et 2C3</li> <li>- <b>1h30</b> hebdomadaire</li> </ul> <p>III- <u>Orchestre symphonique</u> « Allegro »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2C4, cycle 3 amateur et cycle 3 spécialisé</li> <li>- <b>2h</b> hebdomadaires</li> </ul> <p>.....</p> <p>I- <u>Harmonie</u> « Pianissimo »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1C3, 1C4, 2C1 et 2C2</li> <li>- <b>1h</b> hebdomadaire</li> </ul> <p>II- <u>Harmonie</u> « Fortissimo »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2C3 et 2C4, cycle 3 amateur et cycle 3 spécialisé</li> <li>- <b>1h30</b> hebdomadaire</li> </ul>

<b>Les Percussions d'Amérique latine</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte des percussions d'Amérique Latine essentiellement axée sur une approche rythmique, le ressenti par le mouvement, le balancement musical, le jeu en ensemble, la transmission orale.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissages de motifs rythmiques propres aux rythmes d'Amérique latine, jeu en ensemble.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvert à tous.</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> hebdomadaire.</li> </ul>

<b>La Direction d'Orchestre</b>	
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour intégrer le parcours en Niveau 1 : être titulaire d'un BEM (Brevet d'Etudes Musicales) du CRD ou justifier d'un niveau équivalent au sein d'un conservatoire classé,</li> <li>• Pour intégrer le parcours directement en Niveau 2 : être titulaire d'un CEM (Certificat d'Etudes Musicales) du CRD (ou niveau équivalent au sein d'un conservatoire classé) et passer un entretien avec le professeur.</li> </ul>
<b>Durée du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 ans</b> Niveau 1 : 1 année, Niveau 2 : 2 années.</li> </ul>
<b>Temps de cours et effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h30</b> hebdomadaire, Cours par groupe de 3 à 4 élèves, dans chaque Niveau.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Généralités : maîtrise du vocabulaire adéquat (termes musicaux usuels, connaissance des instruments de l'orchestre, des instruments transpositeurs et des grandes œuvres du répertoire),</li> <li>• Apprentissage de l'analyse des partitions en vue d'une interprétation (lecture des signes et leur interprétation, suivant les époques et les compositeurs),</li> <li>• Acquisition des bases de la gestique (battue des principales mesures d'usage, des rythmes et des <i>tempi</i>, des principaux signes musicaux, départs et fins de phrases, accents musicaux),</li> <li>• Connaissance des besoins du fonctionnement d'un ensemble instrumental : accords, respect du texte, justesse, équilibres ...,</li> <li>• Connaissance de l'art des coups d'archet,</li> <li>• Capacité de réalisation d'arrangements musicaux (avec maîtrise d'un logiciel d'écriture musicale),</li> <li>• Apprentissage de l'organisation et de la gestion de la répétition (gestion du temps, communication, ...),</li> <li>• Maîtrise des méthodes pour la direction de mémoire.</li> </ul>

<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours théoriques collectifs,</li> <li>• Travail avec un pianiste pour l'entraînement gestuel en situation, avant la confrontation avec l'orchestre,</li> <li>• Sessions de direction lors de répétitions ou concerts des orchestres du CRD (à partir du Niveau 2).</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N1 et N2 1<sup>ère</sup> année : contrôle continu,</li> <li>• N2 2<sup>e</sup> année : mise en situation avec orchestre, devant un jury / présentation écrite d'un projet de programme de concert (plaquette).</li> </ul>

<b>Les Ateliers Jazz</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte du répertoire jazz et des styles d'interprétation,</li> <li>• Apprentissage du jeu de groupe, improvisation,</li> <li>• Mise en place d'un répertoire et représentation(s) publique(s).</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique du répertoire jazz, classique (« standards », blues) à contemporain,</li> <li>• Travail de précision et de cohésion de la section rythmique (exercices, rythmes écrits, transmis oralement, improvisés),</li> <li>• Construction d'un solo, travail de phrasé,</li> <li>• Expérimentation des différents rôles (soliste, accompagnateur) d'un même musicien, interactions au sein d'un ensemble,</li> <li>• Improvisation en transmission orale et à partir de grilles.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir du 2C1 : ouvert à tous les élèves du parcours jusqu'au 3<sup>e</sup> cycle spécialisé,</li> <li>• Atelier ouvert à la pratique amateur hors cursus à partir de 18 ans (parcours personnalisé) ainsi qu'à la seule pratique collective</li> </ul>
<b>Fréquence, durée et effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h30</b> hebdomadaire,</li> <li>• Effectifs selon inscriptions.</li> </ul>

<b>Les Ateliers d'Improvisation</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte et pratique des mécanismes engagés dans l'improvisation, à destination d'élèves issus des départements Jazz et Classique,</li> <li>• Pratique du jeu de groupe, improvisations collectives et en solo,</li> <li>• Préparation de différentes situations de jeu présentables en public.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique d'une musique transversale, non idiomatique ou ancrée dans un style prédéfini,</li> <li>• Improvisation libre ou semi-dirigée (contraintes, consignes),</li> <li>• Recherche sonore.</li> </ul>

<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir du 2C1 jusqu'au 3<sup>e</sup> cycle spécialisé : ouvert à tous les élèves du conservatoire,</li> <li>• Atelier ouvert à la pratique amateur hors cursus à partir de 18 ans (parcours personnalisé) ainsi qu'à la seule pratique collective.</li> </ul>
<b>Fréquence, durée et effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> hebdomadaire,</li> <li>• Effectifs selon inscriptions.</li> </ul>

<b>Le Big Band</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte des différents courants, styles, époques du jazz,</li> <li>• Apprentissage du jeu en grand orchestre,</li> <li>• Mise en place d'un répertoire et représentation(s) publique(s).</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture et interprétation d'arrangements,</li> <li>• Travail de mise en place de la section rythmique,</li> <li>• Improvisation sur les grilles.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir du 2C1 : ouvert aux élèves issus des départements Jazz et Classique,</li> <li>• Atelier ouvert à la pratique amateur hors cursus à partir de 18 ans (parcours personnalisé) ainsi qu'à la seule pratique collective.</li> </ul>
<b>Fréquence, durée et effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2h</b> hebdomadaires,</li> <li>• Effectifs selon inscriptions.</li> </ul>

---

## 4. Les projets au cœur de la pédagogie

---

### 4.1. Les projets artistiques

Les nombreux projets artistiques menés au sein du Conservatoire nourrissent une pédagogie vivante et attractive, stimulant le plaisir du partage collectif ainsi que l'exigence, l'épanouissement et l'engagement personnel. Toutes ces activités font partie intégrante de la scolarité et du programme pédagogique. La présence des élèves à ces manifestations est obligatoire, sauf cas de force majeure. Les élèves concernés sont informés en temps utile des dates de celles-ci.

Une absence à une prestation en public est considérée comme une absence à un cours.

### 4.2. Transversalité et interdisciplinarité

Le Conservatoire s'inscrit dans une dynamique collective et expérimente toutes formes de collaborations et de transversalités entre les disciplines.

Il initie et soutient toutes les démarches créatives en privilégiant la mutualisation des moyens et la diversité des espaces proposés. Pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets, les équipes pédagogiques sont ainsi invitées à puiser au cœur de toutes les disciplines enseignées.

### 4.3. L'École du Spectateur

Assister à des concerts et spectacles constitue une part incontournable de la formation des musiciens, danseurs et comédiens.

Prendre la place du spectateur, c'est s'immerger autrement dans une œuvre, observer le travail des professionnels, cultiver son écoute, son regard, son esprit critique de spectateur éclairé de demain, curieux et ouvert.

C'est aussi se familiariser, en tant que futur professionnel comme en tant qu'amateur, avec les spécificités de la prestation devant tous les publics, aussi divers soient-ils.

<b>L'Ecole du spectateur : Musique, Danse et Théâtre</b>	
<b>Pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assister à 2 évènements culturels liés au spectacle vivant (en interne au CRD ou à l'extérieur) au cours de chaque année scolaire, choisis librement et en autonomie.</li> </ul>
<b>Observation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier de ces présences auprès du secrétariat du CRD (déclaratif faisant foi) pour enregistrement dans le dossier de scolarité,</li> <li>Élément impératif participant au contrôle continu annuel.</li> </ul>
<b>Pour le 3<sup>e</sup> cycle amateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assister à 3 évènements culturels liés au spectacle vivant (en interne au CRD ou à l'extérieur) au cours de chaque année scolaire, choisis librement et en autonomie,</li> <li>Devoir d'analyse sur l'un des spectacles choisis (1 page), faisant l'objet d'un échange avec le professeur.</li> </ul>
<b>Observation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier de ces présences auprès du secrétariat du CRD (déclaratif faisant foi) pour enregistrement dans le dossier de scolarité,</li> <li>Élément impératif participant au contrôle continu annuel.</li> </ul>
<b>Pour le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé et la Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assister à 3 évènements culturels liés au spectacle vivant, en dehors du CRD, au cours de chaque année scolaire, choisis avec le professeur,</li> <li>En présence du professeur, rencontre avec les artistes après le spectacle,</li> <li>L'élève propose une synthèse analytique et personnelle (2 à 5 pages) par spectacle concerné et la transmet au professeur.</li> </ul>
<b>Observation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le professeur restitue au secrétariat du CRD les travaux réalisés par l'élève pour enregistrement dans le dossier de scolarité,</li> <li>Élément impératif participant au contrôle continu annuel.</li> </ul>

---

## 5. Admissions et Inscriptions

---

### 5.1. Condition d'âge

Le Conservatoire est ouvert à toute personne souhaitant entreprendre, poursuivre ou reprendre des études artistiques. Toutefois, dans chaque discipline, un âge minimum est requis, qu'il s'agisse de la musique, de la danse ou du théâtre (se reporter aux dispositions de chaque cursus).

Les adultes (à partir de 18 ans) sont acceptés dans les ensembles, selon le niveau, et peuvent être admis en cours individuel en fonction des places disponibles, pour un parcours personnalisé.

### 5.2. Elèves hors commune

Le Conservatoire est également ouvert aux élèves extérieurs à Saint-Germain-en-Laye. Ceux-ci sont soumis à une tarification spécifique, votée au Conseil municipal.

### 5.3. Nouveaux élèves

Des tests d'admission sont organisés pour les nouveaux élèves, en fonction des disciplines et des cycles. Ces modalités sont détaillées dans les tableaux de présentation des cycles, au chapitre 6.

### 5.4. Inscriptions

#### A - Réinscriptions

Les réinscriptions sont ouvertes aux anciens élèves (inscrits l'année scolaire précédente ou ayant bénéficié d'un an de congé). Ceux-ci doivent déposer en ligne leur dossier dans les délais demandés.

#### B - Nouvelles inscriptions

Les demandes d'admission se font en quatre étapes :

1. Les familles se connectent ou créent un nouveau compte sur l'extranet du Conservatoire.
2. Les familles remplissent en ligne une préinscription sur l'extranet du Conservatoire, en choisissant une ou plusieurs discipline(s).

3. Les familles déposent sur l'extranet les documents à fournir. Toute demande d'admission ne comportant pas l'ensemble des pièces indiquées ne pourra être prise en considération.

4. Les candidats à l'inscription passent les tests d'admission et de motivation au début du mois de septembre. Les nouvelles inscriptions ne peuvent être confirmées qu'après le passage de ces tests et selon les places disponibles dans les disciplines demandées. L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du directeur, sur proposition des professeurs.

## 5.5. Classes à Horaires Aménagés des Arts de la Scène

### 5.5.1. *Procédure de candidature et d'admission*

La procédure d'inscription se déroule selon les étapes suivantes :

**1.** Un dossier pour la partie scolarité générale est à retirer auprès de la direction de l'école et à rapporter au collège Claude-Debussy lors de la demande d'inscription en 6<sup>e</sup> (ces informations sont publiées sur le site internet du Collège). Une demande de dérogation à la carte scolaire est à demander obligatoirement auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN 78) pour tous les candidats en horaires aménagés, y compris pour les élèves sectorisés au Collège Claude-Debussy par le télé-service.

**2.** Un second dossier spécifique de demande d'admission au CRD en cursus d'horaires aménagés est à compléter, en ligne (liens par le site de la Ville ou celui du Collège) ou en version imprimée, et à renvoyer au CRD à une date spécifique fixée chaque année en mars-avril (se reporter au livret annuel d'accueil des classes CHORAS, édité par le Conservatoire).

**3.** Une audition des élèves extérieurs au Conservatoire (avec les professeurs des disciplines concernées) et des entretiens de motivation pour tous les candidats (avec la direction du Conservatoire et la direction du Collège) ont lieu au CRD en mars- avril (se reporter au livret annuel d'accueil des classes CHORAS, édité par le Conservatoire). Des convocations individuelles sont adressées aux familles par le CRD après la réception des dossiers. Ces auditions et entretiens menés par les professeurs et les directions des deux établissements ont pour objet d'évaluer la motivation et, dans certaines disciplines, le

niveau des élèves. Une liste d'admissibles est ensuite transmise à la DSDEN.

4. Une commission départementale académique se réunit à la DSDEN des Yvelines en mai et établit la liste définitive des élèves admis en horaires aménagés dans le Département. Elle en avertit les familles, par courrier ou par l'école, au mois de juin.

Aucun résultat d'admission n'est communiqué par le Collège ou par le Conservatoire.

Les élèves retenus doivent alors s'inscrire au CRD pour l'année scolaire suivante et s'acquitter du paiement des droits d'inscription spécifiques des classes CHORAS.

#### 5.5.2. *Contenu et déroulement des enseignements en classe CHORAS*

Les créneaux horaires libérés par le Collège Claude-Debussy dans ces classes permettent à ces élèves de profiter de leur enseignement artistique du Conservatoire sur leur temps scolaire. Cet aménagement d'horaires consiste en :

- Un allègement de l'horaire réglementaire hebdomadaire au Collège, de l'ordre de deux à trois heures par niveau,
- Deux libérations anticipées des élèves CHORAS, par semaine, au Collège, à 15h, afin de suivre leurs cours au CRD,
- Un emploi du temps conçu en étroite concertation entre les deux établissements.

- Les élèves bénéficient d'un accompagnement artistique renforcé au Collège :

- Deux heures hebdomadaires de chorale,
- Un travail de mise en espace du groupe visant la cohérence de l'énergie collective et l'expressivité du chant,
- Le développement de la créativité de l'élève.

- Les élèves suivent enfin leur enseignement spécialisé au Conservatoire, dans l'un des domaines suivants (volumes horaires hebdomadaires indicatifs) :

- Théâtre : 2h (un cours de jeu théâtral),
- Danse : de 6h à 7h15, selon le niveau (quatre cours : danse classique et danse contemporaine, dont une dominante ; un cours d'histoire de la danse en 3<sup>e</sup>),
- Maîtrise : de 4h30 à 5h, selon le niveau (deux séances collectives d'ensemble vocal, un cours de technique vocale par deux élèves, un cours de formation musicale),
- Création sonore et musicale : de 2h à 3h, selon le niveau (initiation à la musique assistée par ordinateur, formation musicale),
- Pratique instrumentale : de 3h à 5h en moyenne, selon le niveau (cours individuel d'instrument, formation musicale, pratiques collectives selon les instruments).

- Pour compléter la spécificité de la filière CHORAS musique (Maîtrise, MAO et instruments), un cours d'histoire de la musique sera en outre mis en œuvre au cours des prochaines années, à destination de ces élèves.

- Les cours des classes CHORAS sont dispensés majoritairement sur les plages horaires libérées par le Collège :

1. Pour les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> : fin des cours au collège le lundi et le jeudi à 15h,
2. Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : fin des cours au collège le mardi et vendredi à 15h.

---

## 6. Les différents parcours proposés au Conservatoire

---

### 6.1. Le parcours Eveil et Tremplin

#### 6.1.1. Parcours « Eveil »

PARCOURS EVEIL	
<b>Durée et fréquence des cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 45 min. de cours collectif hebdomadaire,</li><li>• Groupe de 10 élèves maximum, à partir de l'âge de 4 ans révolus,</li></ul>
<b>Durée du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 ans, Eveil 1 : 4 ans, Eveil 2 : 5 ans.</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ouvrir, affiner les perceptions,</li><li>• Partager la musique,</li><li>• Développer par une approche ludique, la curiosité, l'écoute, la compréhension et la coordination, l'invention et la restitution,</li><li>• Privilégier les activités sensorielles, vocales et corporelles.</li></ul>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ateliers d'éveil musical et corporel,</li><li>• Éducation à l'écoute,</li><li>• Apprentissage d'un vocabulaire sur les sons, les rythmes,</li><li>• Pratique collective du chant, percussions corporelles, jeu sur les instruments,</li><li>• Expression artistique (création).</li></ul>

#### 6.1.2. Parcours « Tremplin »

Il est aujourd'hui admis que la découverte artistique, sous toutes ses formes, constitue un élément précieux de la formation de l'enfant. Toutefois, à ce stade initial de l'apprentissage, et sauf quelques cas particuliers, les désirs d'orientations restent encore à préciser.

Aussi, le temps de ce parcours Tremplin sera mis à profit pour favoriser l'éveil des sens et la curiosité de chacun, tout en bénéficiant d'une présentation des disciplines proposées au Conservatoire.

<b>PARCOURS TREMPLIN</b>	
<p><b><u>1 an</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès l'âge de 6 ans</li> <li>- 45 ' hebdomadaires d'initiation FM obligatoire sur l'année scolaire               <ul style="list-style-type: none"> <li>- + ADI et/ou ADC</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>ADI</b></p> <p><b>(Atelier Découverte Instrumentale)</b></p>	<p><b>ADC</b></p> <p><b>(Atelier Découverte du Chant)</b></p>
<p><b><u>1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres :</u></b></p> <p><i>de septembre à avril (suivant un calendrier précis), en alternance</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte d'un minimum de 3 instruments, sur une liste proposée au cours de l'année,</li> <li>- 30 min. en groupe de 3 élèves au maximum.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 min. en groupe de 5 élèves au maximum,</li> <li>- Les élèves sont sensibilisés au chant choral par le biais de jeux vocaux, par l'apprentissage oral de courtes pièces vocales adaptées.</li> </ul>
<p><b>Atelier découverte « arts de la scène »</b></p> <p><b><u>3<sup>e</sup> trimestre</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 45 min. d'atelier « arts de la scène » avec les professeurs de la Maîtrise et des classes instrumentales, en ayant pour objectif de préparer une restitution publique intégrant tous les élèves des ateliers de découverte.</li> </ul>	

## 6.2. Les parcours en Formation Musicale

### 6.2.1. Parcours Formation Musicale Instruments

<b>1<sup>ER</sup> CYCLE FM Instruments</b>	
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 à 5 ans</li> </ul>
<b>Durée des cours hebdomadaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1C1 et 1C2               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 45 min. de Formation Musicale</li> <li>- 30 min. de chorale</li> </ul> </li> <li>• 1C3 et 1C4               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 45 min. de Formation Musicale</li> <li>- 30 min. de percussions corporelles</li> </ul> </li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Lecture de notes et de rythmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture verticale et horizontale en clé de Sol et Fa,</li> <li>• Lecture relative : seconde, tierce, accord parfait à l'état fondamental,</li> <li>• Lecture rythmique sur notes et onomatopées : mesures 2/4 ; 3/4 ; 4/4 ou C et Mesures 6/8 ; 9/8 ; 2/2 ; 12/8 ; 3/8</li> <li>• Sensibilisation des élèves à la battue de mesure, tout au long de l'année,</li> <li>• Polyrythmie en autonomie préparée.</li> </ul> <p><b>Relevé mélodique et écoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oreille intérieure et mémorisation,</li> <li>• Relevé écrit, intervalles : 2nde m/M ; 3ce m/M ; 4te J ; 5te J et 8e J,</li> <li>• Initiation à l'oreille harmonique,</li> <li>• Écoute analytique : tempo, nuances, caractères, reconnaissance instrumentale, mémorisation rythmique et mélodique.</li> </ul> <p><b>Sensoriel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps fort / temps faible,</li> <li>• Accord parfait et reconnaissance des modes Majeur et mineur,</li> <li>• Notion sur les cadences parfaites et demi-cadences,</li> <li>• Chant intérieur sous forme de mémo,</li> <li>• Travail d'intonation sur tous les intervalles simples.</li> </ul> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chant en Do, Sol et Fa Majeur,</li> <li>• Mouvement conjoint, tous les intervalles + accord parfait,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mémorisation d'une phrase (sous forme d'intonation, de gamme ...).</li> </ul> <p><b>Théorie et analyse :</b>  Mode Majeur : construction d'une gamme,  Accord parfait mineur et Majeur, à l'état fondamental,  Note sensible,  Mode mineur,  Enharmonies,  Notes Tonales et Notes Modales,  Demi-tons diatoniques et chromatiques,  Tonalité Majeure et mineure,  Termes italiens  Capacité de créer un texte musical dans une tonalité imposée avec des éléments donnés</p>
<b>Evaluation et examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluation inter-cycle,</li> <li>• Examen de fin de cycle :</li> <li>• Épreuve orale : passage individuel de 15 minutes</li> <li>• Épreuve écrite : 1h</li> </ul>

<b>2<sup>e</sup> CYCLE FM Instruments</b>	
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Durée des cours hebdomadaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2C1 à 2C3 <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1h de Formation Musicale</li> </ul> </li> <li>• 2C4 <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1h de Formation Musicale</li> <li>- 45 min. d'écriture (initiation)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Lecture de notes et de rythmes :</b>  Lecture verticale et horizontale, clé d'ut 3 et ut 4, clé de sol, clé de fa,  Lectures rythmiques 5/4 ; 7/4,  Polyrythmie frappée et chantée.</p> <p><b>Relevé mélodique et écoute :</b>  Tous les intervalles,  Reconnaissance des accords parfaits Majeurs, mineurs et de 7<sup>e</sup> de dominante à l'état fondamental et renversement, et de l'accord de 7<sup>e</sup> diminuée à l'état fondamental,  Prise de basse à chiffrer sur 5 6 5/4 et l'accord de 7<sup>e</sup> de dominante et renversements,  Relevé écrit à 2 voix simultanées.</p>

	<p><b>Sensoriel :</b>  Travail sur la pulsation dans différents tempi,  Notes étrangères et ornements,   Polyrythmie,  Mémorisation rythmique et mélodique,  Travail sur tous les intervalles.</p> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clé de sol et clé de fa, clé d'ut3, clé d'ut 4,</li> <li>• Battue de mesure,</li> <li>• Solmisation et paroles (français, anglais et allemand).</li> </ul> <p><b>Théorie et analyse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instruments transpositeurs,</li> <li>• Cadence parfaite, demi-cadence, cadence rompue, cadence imparfaite, cadence plagale,</li> <li>• Notes étrangères (note de passage, retard, appoggiatures, broderies, anticipation),</li> <li>• Chiffrage des accords 5 6 6/7, 4 + 7<sup>e</sup> de dominante avec ses renversements et 7<sup>e</sup> diminuée</li> </ul>
<b>Evaluation et examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluation inter-cycle,</li> <li>• Examen de fin de cycle :  Épreuve orale : passage individuel de 20 minutes  Épreuve écrite : 2h heures</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE AMATEUR FM Instruments</b>	
<b>Durée du cycle</b>	<b>3 à 4 ans</b>
<b>Durée des cours hebdomadaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3C1 au 3C3, <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1h de Formation Musical,</li> <li>- 45 min. d'écriture,</li> <li>- 45 min. de MAO.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Lecture de notes et de rythmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture verticale et horizontale, clé d'ut 3, ut 4 et ut 1,</li> <li>• Changements de mesures avec équivalences, mouvements lents, mesures irrégulières.</li> </ul> <p><b>Relevé mélodique et écoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les intervalles,</li> <li>• Reconnaissance des accords parfaits Majeurs et mineurs</li> </ul>

	<p>et de 7<sup>e</sup> de dominante à l'état fondamental et renversements, et de l'accord de 7<sup>e</sup> diminuée à l'état fondamental. Accord de 9<sup>e</sup> de dominante Majeur et mineur à l'état fondamental. 7<sup>e</sup> d'espèce et 7<sup>e</sup> mineure, quinte diminuée,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé écrit, mélodique et harmonique, et prise de basse (choral de Bach).</li> </ul> <p><b>Sensoriel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur la pulsation dans différents <i>tempi</i>,</li> <li>• Notes étrangères et ornementation,</li> <li>• Polyrythmie, mémorisation rythmique et mélodique,</li> <li>• Travail sur tous les intervalles.</li> </ul> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clé de sol et clé de fa, clé d'ut 1, 2, 3 et 4 et clé de fa 3</li> <li>• Battue de mesure,</li> <li>• Solmisation et paroles (français, italien, anglais et allemand).</li> </ul> <p><b>Théorie et analyse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instruments transpositeurs,</li> <li>• Cadence parfaite, demi-cadence, cadence rompue, cadence imparfaite, cadence plagale,</li> <li>• Notes étrangères (note de passage, retard, appoggiatures, broderies, anticipation),</li> <li>• Degrés et accords napolitains.</li> </ul>
<b>Evaluation et examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluation inter-cycle,</li> <li>• Examen de fin de cycle : Épreuve orale : passage individuel de 30 minutes, Épreuve écrite : 2h.</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE SPECIALISÉ FM Instruments</b>	
<b>Durée du cycle</b>	<b>3 à 5 ans</b>
<b>Organisation du parcours</b>	Validation des Unités d'Enseignements sur le temps du cycle Projet de recherche

<b>Détails du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de FM obligatoire (<b>1h15</b> hebdomadaire) du 3CS1 au 3CS3,</li> <li>• Les Unités d'Enseignement (UE) complémentaires à valider sur le temps du parcours :</li> <li>• UE/Histoire de la musique : 1h30 hebdomadaire à valider en 2 années</li> <li>• UE/d'écriture : 1h hebdomadaire à valider en 1 année</li> <li>• UE/d'analyse : 1h hebdomadaire à valider en 1 année</li> <li>• UE/MAO : 1h hebdomadaire à valider en 1 année</li> <li>• UE/Projet personnel/recherche : obligatoire lors de l'année de validation du DEM</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Lecture de notes et de rythmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture verticale et horizontale dans toutes les clés (y compris anciennes),</li> <li>• Transposition à vue de choral dans les clés anciennes,</li> <li>• Rythmes binaires et ternaires, comprenant :</li> <li>• Quadruples</li> <li>• Triolets de quadruples</li> <li>• Septolets irréguliers</li> <li>• Changements de mesures avec équivalences</li> <li>• Mouvements lents</li> <li>• Mesures à temps irrégulier</li> <li>• Valeurs ajoutées subdivisées</li> <li>• Notation contemporaine</li> <li>• Mesures irrégulières</li> <li>• Polyrythmie</li> </ul> <p><b>Relevé mélodique et écoute</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance de tous les intervalles,</li> <li>• Reconnaissance de tous les accords jusqu'à la neuvième,</li> <li>• Identification d'agrégats</li> <li>• Relevé contrapuntique à trois voix réelles,</li> <li>• Relevé de phrases atonales,</li> <li>• Prise de basse avec tous les types d'accords.</li> </ul> <p><b>Chant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture et chant dans toutes les clés, y compris sur conducteurs,</li> <li>• Battue de mesure,</li> <li>• Solmisation et chant avec paroles en français, italien, anglais, allemand,</li> <li>• Musique non tonale,</li> <li>• Étude des modes anciens,</li> <li>• Étude des modes de Messiaen.</li> </ul>

	<p><b>Théorie et analyse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chiffrage harmonique sur choral de Bach jusqu'à la neuvième,</li> <li>• Étude des instruments transpositeurs,</li> <li>• Connaissance des différentes cadences : Parfaite, Demi-cadence, Rompue, Imparfaite, Plagale, Évitée,</li> <li>• Analyse des notes étrangères : Note de passage, Retard, Appoggiature, Broderie, Anticipation,</li> <li>• Analyse de partition.</li> </ul>
<b>Evaluation et examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluation inter-cycle,</li> <li>• Examen de fin de cycle de FM : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Épreuve orale FM : passage individuel 30 minutes</i></li> <li>- <i>Épreuve écrite FM : 2h heures</i></li> </ul> </li> <li>• Examens de fin de cycle par Unités d'Enseignement complémentaire.</li> </ul>

### 6.2.2. Parcours Formation Musicale Chant

<b>PARCOURS FM Chant</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les élèves de la classe de chant lyrique suivent leur parcours individuel en FM traditionnelle (« instrument ») jusqu'à 17 ans.</li> <li>• A partir de 18 ans, dans le cadre de leur poursuite du cursus de chant lyrique, ils intègrent le parcours de FM chant.</li> </ul>
<b>Durée du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classe de niveau 1 : 2 à 4 ans</li> <li>• Classe de niveau 2 : 2 à 4 ans</li> </ul>
<b>Détail du parcours</b>	<p><b>Niveau 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE : 1h hebdomadaire de FM</li> </ul> <p><b>Niveau 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE : 1h hebdomadaire de FM</li> <li>• UE : 1h hebdomadaire d'analyse Lied et mélodie</li> <li>• UE : 1h30 hebdomadaire d'histoire de la musique</li> <li>• UE : 30 min. hebdomadaires de déchiffrage</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise parfaite des clés usuelles du chant lyrique et des rythmes binaires et ternaires,</li> <li>• Maîtrise des bases de l'harmonie aux fins de juste compréhension du texte musical chanté,</li> <li>• Développement de l'autonomie dans la préparation des</li> </ul>

	partitions interprétées, <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des bases de l'histoire du chant, des œuvres et des compositeurs.</li> </ul>
<b>Evaluation et examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluations en cours de parcours,</li> <li>• Examens de fin de niveau : Histoire de la musique : QCM FM : épreuve écrite de 45 min. et épreuve orale 15 min. Analyse Lied et mélodie : épreuve orale de 30 min. Déchiffrage : contrôle continu de la dernière année de N2</li> </ul>

### 6.2.3. Le Parcours Formation Musicale Jazz

<b>2<sup>e</sup> CYCLE FM Jazz</b>	
<b>Durée du cycle</b>	<b>3 à 5 ans</b>
<b>Durée des cours hebdomadaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1h de Formation Musicale Jazz (dont harmonie, <i>ear training</i>, analyse et culture musicale),</li> <li>• 45 min. d'atelier collectif de rythme.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Lecture de notes et de rythmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture verticale et horizontale, clé de sol et clé de fa, grilles d'accords,</li> <li>• Révision / mise à niveau quant au chiffrage américain et aux principes harmoniques jazz de base,</li> <li>• Lecture rythmique (frappée, jouée à l'instrument), syncopes, anticipation rythmique et retard rythmique,</li> <li>• Polyrythmie frappée, chantée, jouée</li> <li>• Métriques 3/4 et 4/4.</li> </ul> <p><b>Relevé et écoute : <i>ear training</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les intervalles sur 1 et 2 octaves,</li> <li>• Reconnaissance des accords à 3 sons Majeurs, mineurs, diminués, augmentés, et des accords à 4 sons : MAJ7, 7<sup>e</sup> de dominante, min7, min7 b5, diminués,</li> <li>• Cycle des 4<sup>tes</sup> et des 5<sup>tes</sup>, Cycle par ½ ton, par ton,</li> <li>• Chiffrage de grilles harmoniques Jazz,</li> <li>• Musiques « binaires », musiques « ternaires »,</li> <li>• Relevé mélodique écrit à 2 voix : mélodie et basse,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé harmonique.</li> </ul> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clé de sol et clé de fa avec battue de mesure,</li> <li>• Lecture chantée des mélodies avec ou sans paroles, en anglais, avec ou sans onomatopées,</li> <li>• Lecture chantée des basses de la grille harmonique en chiffrage américain,</li> <li>• Savoir chanter les arpèges d'accords d'une grille,</li> <li>• Savoir chanter un solo improvisé simple.</li> </ul> <p><b>Harmonie Jazz :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chiffrage des accords de 3 sons et de 4 sons,</li> <li>• Qualification des intervalles et renversements,</li> <li>• Gammes Majeures, mineures naturelles, mineures harmoniques, mineures mélodiques,</li> <li>• Les 7 modes issus de l'échelle diatonique Majeure,</li> <li>• Harmonisation en accords de 4 sons des gammes Majeures et mineures naturelles,</li> <li>• Analyse harmonique d'un standard : chiffrage, attribution des degrés, reconnaissance des différentes cadences principales (parfaite, imparfaite, rompue, plagale, demi-cadence, cadences couramment utilisées en Jazz, cycles blues, etc),</li> <li>• Notes de passage, retards, appoggiatures, broderies, anticipation, « blue » notes,</li> <li>• Les Blues Majeurs.</li> </ul> <p><b>Culture musicale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des différents courants du jazz,</li> <li>• Connaissance de figures fondatrices incontournables,</li> <li>• Connaissance de morceaux emblématiques,</li> <li>• Ecoutes, recherches personnelles.</li> </ul>
<b>Evaluation et examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluations inter-cycle ,</li> <li>• Examen de fin de cycle : Épreuve orale : passage individuel 20 minutes Épreuve écrite : 2h</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE AMATEUR FM Jazz</b>	
<b>Durée du cycle</b>	<b>3 à 4 ans</b>
<b>Durée des cours hebdomadaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1h15 de Formation Musicale Jazz (dont harmonie, <i>ear training</i>, analyse, culture musicale),</li> <li>• 45 min d'atelier collectif de rythme.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Lecture de notes et de rythmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions abordées en 2<sup>e</sup> cycle avec niveaux de difficultés et d'exigence supérieurs,</li> <li>• Lecture verticale et horizontale, clé de sol et clé de fa,</li> <li>• Lectures rythmiques,</li> <li>• Polyrythmie frappée, chantée, jouée,</li> <li>• Métriques impaires.</li> </ul> <p><b>Relevé et écoute : <i>ear training</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions abordées en 2<sup>e</sup> cycle avec niveaux de difficultés et d'exigence supérieurs,</li> <li>• Reconnaissance des accords de 5 sons : Maj7(9), 7(9), min7(9), min7b5(9), dim7(9), 11 et 13,</li> <li>• Cycle des 4<sup>tes</sup> et des 5<sup>tes</sup>, cycle par ½ ton, par ton, par 3<sup>ème</sup> mineure, par 3<sup>ème</sup> Majeure,</li> <li>• Musiques « binaires », musiques « ternaires »,</li> <li>• Relevé mélodique écrit à 2 voix : mélodie et basse,</li> <li>• Relevé harmonique.</li> </ul> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions abordées en 2<sup>e</sup> cycle avec niveaux de difficultés et d'exigence supérieurs,</li> <li>• Clé de sol et clé de fa avec battue de mesure,</li> <li>• Lecture chantée des mélodies avec ou sans paroles en anglais et avec ou sans onomatopées,</li> <li>• Lecture chantée des basses de la grille harmonique en chiffrage Américain,</li> <li>• Savoir chanter les arpèges d'accords d'une grille,</li> <li>• Savoir chanter un solo improvisé élaboré.</li> </ul> <p><b>Harmonie Jazz :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions abordées en 2<sup>e</sup> cycle avec niveaux de difficultés et d'exigence supérieurs,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chiffrage des accords de 5 sons,</li> <li>• Chiffrage de grilles harmoniques Jazz,</li> <li>• Gammes mineures harmoniques et mineures mélodiques,</li> <li>• Harmonisation en accords de 4 sons des gammes mineures harmoniques et mélodiques,</li> <li>• Les 3 fonctions tonales principales : la fonction Tonique, la fonction Dominante, la fonction Sous-Dominante,</li> <li>• Les accords de 4 sons diminués et leurs fonctions harmoniques,</li> <li>• Les 7 modes issus des échelles diatoniques Majeure, Mineure (mélodiques, harmoniques),</li> <li>• Cadences : L'Anatole, le Christophe,</li> <li>• La mélodie : variations mélodiques et rythmiques,</li> <li>• La substitution tritonique,</li> <li>• Les Blues mineurs.</li> </ul> <p><b>Ecriture et arrangements</b></p>
<b>Evaluation et examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluations inter-cycle</li> <li>• Examen de fin de cycle : Épreuve orale : passage individuel 30 minutes Épreuve écrite : 2h</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE SPÉCIALISÉ FM Jazz</b>	
<b>Durée du cycle</b>	<b>3 à 5 ans</b>
<b>Organisation du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des Unités d'Enseignements sur le temps du cycle</li> <li>• Projet de recherche</li> </ul>
<b>Détail du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Formation musicale (1h30 hebdomadaire) est obligatoire du 3CS1 au 3CS3.</li> <li>• Les Unités d'Enseignement (UE) complémentaires sont à valider sur le temps du parcours : <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE/MAO – création sonore : 1h hebdomadaire à valider en 1 année,</li> </ul> </li> </ul>

	<p>- UE/Projet personnel/recherche : obligatoire lors de l'année de validation du parcours.</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p><b>Lecture de notes et de rythmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions abordées en 3<sup>e</sup> cycle amateur avec niveaux de difficultés et d'exigence supérieurs,</li> <li>• Lecture verticale et horizontale, clé de sol et clé de fa, grilles d'accords,</li> <li>• Lectures rythmiques,</li> <li>• Polyrythmie frappée, chantée, jouée,</li> <li>• Métriques impaires.</li> </ul> <p><b>Relevé mélodique et écoute : ear training</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions abordées en 3<sup>e</sup> cycle amateur avec niveaux de difficultés et d'exigence supérieurs,</li> <li>• Reconnaissance des accords de 5 sons : Maj7(9), 7(9), min7(9), min7b5(9), dim7(9), 11 et 13,</li> <li>• Cycle des 4<sup>tes</sup> et des 5<sup>tes</sup>, Cycle par ½ ton, par ton, par 3<sup>ème</sup> mineure, par 3<sup>ème</sup> Majeure,</li> <li>• Relevé écrit à 2 voix : mélodie et basse,</li> <li>• Musiques « binaires », musiques « ternaires »,</li> <li>• Relevé harmonique.</li> </ul> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions abordées en 3<sup>e</sup> cycle amateur avec niveaux de difficultés et d'exigence supérieurs,</li> <li>• Clé de sol et clé de fa avec battue de mesure,</li> <li>• Lecture chantée des mélodies avec ou sans paroles, en anglais, et avec ou sans onomatopées,</li> <li>• Lecture chantée des basses de la grille harmonique en chiffrage américain,</li> <li>• Savoir chanter les arpèges d'accords d'une grille,</li> <li>• Savoir chanter un solo improvisé élaboré.</li> </ul> <p><b>Harmonie Jazz :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions abordées en 3<sup>e</sup> cycle avec niveaux de difficultés et d'exigence supérieurs,</li> <li>• Chiffrage des accords de 5 sons,</li> <li>• Chiffrage de grilles harmoniques Jazz,</li> <li>• Gammes mineures harmoniques et mineures mélodiques,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonisation en accords de 4 sons des gammes mineures harmoniques et mélodiques,</li> <li>• La fonction Tonique, la fonction Dominante, la fonction Sous-Dominante, la fonction Sous Dominante mineure,</li> <li>• Les accords de 4 sons diminués et leurs fonctions harmoniques,</li> <li>• Les 7 modes issus des échelles diatoniques Majeure, mineure (mélodiques, harmoniques),</li> <li>• Cadences : L'Anatole, le Christophe,</li> <li>• La mélodie : variations mélodiques et rythmiques,</li> <li>• La substitution tritonique,</li> <li>• Les Blues mineurs.</li> </ul> <p><b>Ecriture et arrangements</b></p>
<b>Evaluation et examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluations inter-cycle,</li> <li>• Examen de fin de cycle : Épreuve orale : passage individuel 30 minutes Épreuve écrite : 2h</li> </ul>

### 6.3. Le parcours Instrumental

Ce parcours est accessible, à partir du 1<sup>er</sup> Cycle.

Ces disciplines sont également ouvertes au parcours personnalisé (élèves adultes à partir de 18 ans, en accompagnement de la pratique amateur), selon les mêmes conditions que pour les pratiques musicales « classiques », pour tout candidat pouvant justifier d'un niveau équivalent à un 1<sup>er</sup> cycle.

La plupart des cursus musicaux sont fondés sur le principe de la globalité de la formation de l'élève. Du 1<sup>er</sup> cycle au 3<sup>e</sup> cycle spécialisé, cette formation comprend, chaque année :

- Une ou deux dominantes (choisies parmi les disciplines instrumentales ou vocales),
- Au moins une pratique collective,
- Un cursus de formation musicale et disciplines associées.

Il n'est pas rare qu'un élève soit simultanément dans deux cycles différents, en instrument d'une part et en Formation Musicale d'autre part, les progrès

effectués dans chacune de ses disciplines ne se manifestant pas nécessairement au même rythme.

En dominante musicale, la Formation Musicale ainsi que les pratiques collectives, instrumentales ou vocales, sont obligatoires chaque année et dans chaque cycle (orchestres et ensembles instrumentaux, musique de chambre, ateliers, ensembles vocaux, ...). L'assiduité à l'un de ces ensembles et la participation aux prestations données en public sont nécessaires pour valider l'année du cycle. Les élèves doivent se produire plusieurs fois par an, en audition de classe et en ensemble.

Une pédagogie de groupe peut alterner avec le cours individuel instrumental, selon les besoins de l'élève, à un moment donné de son parcours.

- Le 2<sup>e</sup> cycle permet de valider un BEM (Brevet d'Etudes Musicales).
- Le 3<sup>e</sup> cycle amateur permet de valider un CEM (Certificat d'Etudes Musicales).
- Seul le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé est à proprement parler diplômant et permet de valider un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales).

Les élèves en études supérieures ou en activité professionnelle ont également la possibilité de demander une année de congé dans la discipline dominante si les obligations de leurs études ou de l'exercice de leur métier le justifient.

<b>INITIATION</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvert à toutes et tous, en fonction des places disponibles, avec priorité donnée aux élèves issus du parcours Tremplin,</li> <li>• A partir de l'âge de 7 ans,</li> <li>• Pour la Formation Musicale se référer au point 6.2.1.</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 à 2 ans</b></li> </ul>
<b>Temps de cours individuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>30 min</b> de cours individuel hebdomadaire (ou 45 min pour 2 élèves en pédagogie de groupe), au choix du professeur.</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle d'initiation permettant d'acquérir les premières bases d'une spécialité instrumentale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche sensorielle, corporelle et instrumentale,</li> <li>- Développement de la curiosité et construction de la motivation,</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des bases de la pratique individuelle,</li> <li>- Découverte de l'instrument.</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu et évaluation</li> <li>• Réorientation instrumentale possible</li> </ul>

<b>1<sup>er</sup> CYCLE INSTRUMENT</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvert à toutes et tous, en fonction des places disponibles, avec priorité donnée aux élèves issus des classes Initiation du CRD</li> <li>• Les candidats extérieurs en 1<sup>er</sup> cycle ne sont pas prioritaires</li> <li>• A partir de l'âge de 8 ans</li> <li>• Pour la Formation Musicale se référer au point 6.2.1</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>30 min</b> de cours individuel hebdomadaire (ou 45 min pour 2 élèves en pédagogie de groupe), au choix du professeur</li> <li>• <b>30 min</b> de musique de chambre (à partir du 1C4) et/ou <b>1h</b> d'orchestre (à partir du 1C3 ou 1C4)</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle d'appropriation à la pratique artistique individuelle et collective où l'élève va développer ses motivations, accéder à un premier stade de maîtrise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche sensorielle, corporelle et instrumentale,</li> <li>- Développement de la curiosité et construction de la motivation,</li> <li>- Mise en œuvre des bases de la pratique individuelle et collective, accompagnée des repères d'écoute, du vocabulaire et des connaissances adaptées à l'âge des élèves,</li> <li>- Découverte d'un répertoire adapté et varié.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation continue de l'élève</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluation inter-cycle annuelle</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée : 10 à 15 min.) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une pièce imposée communiquée à l'élève 7 semaines avant l'examen,</li> <li>- Une pièce au choix (seule ou partagée),</li> <li>- Un déchiffrage.</li> </ul> </li> </ul>

<b>2<sup>e</sup> CYCLE INSTRUMENT</b>	
<b>Condition d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvert à toutes et tous</li> <li>• Accès par validation du 1<sup>er</sup> cycle</li> <li>• Selon l'évaluation du professeur pour les candidats extérieurs</li> <li>• Pour la Formation Musicale se référer au point 6.2.1</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>45 min</b> de cours individuel hebdomadaire</li> <li>• <b>30 min à 2h</b> de pratiques collectives (selon la spécialité concernée)</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle d'apprentissage, où l'élève consolide ses acquis, acquiert les moyens techniques nécessaires à l'autonomie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement artistique et musical personnel en favorisant l'ouverture culturelle,</li> <li>- Appropriation d'un langage musical et des bases d'une pratique autonome,</li> <li>- Capacité à tenir sa place dans la pratique collective.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation continue de l'élève</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluation inter-cycle annuelle</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée : 15 à 20 min.), validation du Brevet d'Etudes Musicales (BEM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une pièce imposée communiquée à l'élève 7 semaines avant l'examen.</li> <li>- Un programme libre au choix (seule ou partagée)</li> <li>- Un déchiffrage</li> </ul> </li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE AMATEUR INSTRUMENT</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès par validation du Brevet d'Etude Musical (BEM) mention bien au sein du CRD</li> <li>• Ou niveau équivalent dans un établissement classé</li> <li>• Selon l'évaluation du professeur pour les candidats extérieurs</li> <li>• Pour la Formation Musicale se référer au point 6.2.1</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> de cours individuel hebdomadaire</li> <li>• <b>1h à 2h</b> de pratiques collectives (selon la spécialité concernée)</li> </ul>

<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle d'accomplissement, où l'élève sera à même de finaliser un cursus de bon niveau : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'un projet artistique personnel,</li> <li>- Apprentissage d'une pratique autonome,</li> <li>- Acquisition de connaissances structurées,</li> <li>- Apprentissage de l'intégration dans le champ de la pratique musicale amateur.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation continue de l'élève</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluation inter-cycle annuelle</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée : 20 à 30 min.), validation du Certificat d'Etudes Musicales (CEM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux pièces imposées communiquées à l'élève 7 semaines avant l'examen,</li> <li>- Une pièce libre au choix (seule ou partagée)</li> <li>- Un déchiffrage</li> </ul> </li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE SPÉCIALISÉ INSTRUMENT</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élèves ayant obtenu le Brevet d'Etudes Musicales (BEM) Mention Très Bien ou le Certificat d'Etudes Musicales (CEM) Mention Bien, au sein du CRD</li> <li>• Pour la Formation Musicale se référer au point 6.2.1</li> <li>• Pour les candidats extérieurs : entrée sur concours (programme imposé) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Épreuve dans la dominante</li> <li>- Déchiffrage</li> <li>- Entretien avec le jury</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3CS1 à 3CS3 <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE : 1h de cours individuel hebdomadaire</li> <li>- UE : 1h à 2h de pratique collective (selon la spécialité concernée)</li> </ul> </li> <li>• 3CS4 <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE : 1h de cours individuel hebdomadaire</li> <li>- UE : 1h à 2h de pratique collective (selon la spécialité concernée)</li> <li>- UE : Projet personnel/recherche</li> </ul> </li> </ul> <p>*UE = Unités d'enseignements à valider obligatoirement par une mention bien</p>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle pré-professionnel permettant d'accéder à l'enseignement supérieur artistique ou à une pratique amateur de premier plan. Ce cycle final doit permettre à l'élève :</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'élaborer et diriger un projet artistique personnel,</li> <li>- d'accéder à une pratique autonome,</li> <li>- d'affirmer sa personnalité musicale,</li> <li>- d'acquérir des connaissances structurées</li> <li>- d'aborder des répertoires et styles musicaux variés,</li> <li>- de s'intégrer dans le champ de la pratique pré-professionnelle.</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation continue de l'élève</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluation inter-cycle annuelle</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée de 30 à 45 min.) : validation du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 pièces imposées, communiquées 7 semaines avant la date d'examen,</li> <li>- Une ou plusieurs pièces libres,</li> <li>- Un déchiffrage,</li> <li>- Un projet recherche.</li> </ul> </li> </ul>

<b>CYCLE DE PERFECTIONNEMENT INSTRUMENT</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée sur concours (programme imposé) pour les extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Épreuve dans la dominante,</li> <li>- Présentation d'un projet personnel,</li> <li>- Entretien avec le jury,</li> <li>- Il est obligatoire d'être titulaire d'un DEM pour se présenter en perfectionnement.</li> </ul> </li> <li>• Les élèves ayant obtenu leur DEM au sein du CRD ont accès de facto au niveau de perfectionnement.</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 à 2 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> de pratique instrumentale individuelle,</li> <li>• Pratiques collectives pré-professionnelles.</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle renforçant la préparation et l'intégration dans une structure d'enseignement artistique supérieur. Ce cycle doit permettre à l'élève : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'élaborer et diriger un projet artistique personnel,</li> <li>- d'accéder à une pratique autonome,</li> <li>- d'affirmer sa personnalité musicale,</li> <li>- d'acquérir des connaissances et expériences lui permettant de s'intégrer dans le champ de la pratique musicale professionnelle.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récital public, d'une heure au moins, dans un des lieux de diffusion de la Ville de Saint-Germain-en-Laye,</li> <li>• Programme libre,</li> <li>• Projet privilégiant la transversalité des disciplines.</li> </ul>
-------------------	--

#### 6.4. Le parcours voix

Ce parcours est accessible, à partir du 1<sup>er</sup> Cycle.

Ces disciplines sont également ouvertes au parcours personnalisé (élèves adultes à partir de 18 ans, en accompagnement de la pratique amateur), selon les mêmes conditions que pour les pratiques musicales « classiques », pour tout candidat pouvant justifier d'un niveau équivalent à un 1er cycle.

<b>La Pré-maîtrise</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte d'une pratique vocale collective, mise en relation du geste vocal et corporel, apprentissage de la dynamique collective du chanter ensemble,</li> <li>• Mobilisation du corps pour un plein épanouissement vocal,</li> <li>• Exercice de la mémoire, de l'attention et de la concentration,</li> <li>• Apprentissage de l'écoute de l'autre,</li> <li>• Enrichissement de la capacité d'expression scénique et d'interprétation,</li> <li>• Développement de la confiance en soi.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail de la voix de l'enfant, de la posture, de l'interprétation des chants au sein du collectif,</li> <li>• Découverte et apprentissage d'un répertoire adapté à une ou plusieurs voix égales.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les enfants de 7 à 11 ans,</li> <li>• Admission sur simple candidature, sans test préalable.</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> hebdomadaire de cours collectif,</li> <li>• Cours en cursus de FM selon le niveau individuel.</li> </ul>

<b>La Maîtrise</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une autonomie vocale (mélodique, rythmique et harmonique),</li> <li>• Développement de la capacité à tenir une mélodie au sein d'une polyphonie,</li> <li>• Consolidation du geste vocal et de sa coordination corporelle,</li> <li>• Poursuite du développement des compétences liées à la mémoire, l'attention, la concentration, l'écoute de soi et de l'autre,</li> <li>• Poursuite du développement d'une dynamique collective, du chanter ensemble,</li> <li>• Renforcement de la capacité d'expression et de théâtralité, rapport à la scène et à l'espace.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte et apprentissage d'un répertoire d'esthétiques et de styles variés, de plus en plus complexe, à 3 ou 4 voix mixtes (si voix de garçons muées),</li> <li>• Travail d'interprétation du répertoire au sein d'un collectif.</li> </ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les adolescents de 11 à 15 ans (en hors temps scolaire ou en classe CHORAS Maîtrise),</li> <li>• Pour les élèves en hors-temps scolaire : test et entretien,</li> <li>• Pour les élèves en classes à horaires aménagés CHORAS : procédure spécifique mise en œuvre conjointement avec le Collège Claude-Debussy.</li> </ul>
<b>Fréquence et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2x 1h30</b> hebdomadaire de pratique collective,</li> <li>• Technique vocale (intonation, résonance, articulation...) par deux ou trois élèves, sur un cours de <b>45 min.</b>,</li> <li>• Cours en cursus de FM selon le niveau individuel.</li> </ul>

<b>1<sup>er</sup> CYCLE CHANT LYRIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audition et entretien (avec procédure spécifique pour les anciens Maîtrisiens du CRD),</li> <li>• A partir de 15 ans.</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>30 min.</b> de cours individuel hebdomadaire,</li> <li>• <b>1h30</b> de pratique collective : ensemble vocal ou participations ponctuelles à l'atelier lyrique selon niveau,</li> <li>• Pour la Formation Musicale : Parcours individuel en cycle de FM traditionnelle jusqu'à 17 ans. Parcours spécifique FM chant à partir de 18 ans.</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cycle de découverte et d'acquisitions de bases permettant aux élèves d'éveiller leur curiosité et leur goût pour l'interprétation vocale d'un répertoire adapté et varié, en styles et en genres. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travail sur la qualité du geste vocal, par un engagement physique, une posture élancée, le relâchement des tensions laryngées et la mise en vibration du corps,</li> <li>➤ Connaissance des mécanismes vibratoires et de résonances sonores, de la bonne prononciation, de la respiration et du rapport diaphragme / timbre,</li> <li>➤ Développement de l'oreille (intonation, repère polyphonique...) en lien avec la pratique collective vocale,</li> <li>➤ Approche du langage musical (rythmes, intonations...) par la découverte d'un répertoire varié en lien avec la formation musicale,</li> <li>➤ Recherche d'une sensibilité musicale d'interprétation en situation, grâce à la découverte d'un répertoire varié,</li> <li>➤ Prise de conscience de l'espace et de la scène.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluation inter-cycle</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée : 10 à 15 min.) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une pièce imposée communiquée à l'élève 7 semaines avant l'examen,</li> <li>➤ Une pièce au choix (seule ou partagée),</li> <li>➤ Un déchiffrage.</li> </ul> </li> </ul>

<b>2<sup>e</sup> CYCLE CHANT LYRIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation préalable du 1er cycle de chant lyrique au CRD</li> <li>• Candidatures externes : sur audition et entretien</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>45 min</b> de cours individuel hebdomadaire</li> <li>• <b>1h30</b> de pratique collective : atelier lyrique</li> <li>• Pour la Formation Musicale : Parcours individuel en cycle de FM traditionnelle jusqu'à 17 ans. Parcours spécifique FM chant à partir de 18 ans.</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cycle permettant de consolider la construction de l'instrument vocal et un approfondissement de la connaissance des styles et des répertoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conforter les acquis précédents,</li> <li>➤ Approfondir la technique vocale, la qualité du timbre et de la diction,</li> <li>➤ Interpréter un répertoire large et varié, ouvert sur les différents styles et esthétiques, permettant à l'élève d'opérer des choix conscients sous plusieurs nomenclatures (solo, duo, trio...),</li> <li>➤ Appréhender l'autonomie dans le travail vocal en développant l'auto-évaluation,</li> <li>➤ Se produire en public de manière active et expressive.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluation inter-cycle,</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée : 15 à 20 min.), validation du Brevet d'Etudes Musicales Chant (BEM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une pièce imposée communiquée à l'élève 7 semaines avant l'examen.</li> <li>➤ Un programme de pièces libres au choix (seules ou partagées) : 2 ou 3</li> <li>➤ Un déchiffrage</li> </ul> </li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE AMATEUR CHANT LYRIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation préalable du BEM Chant au CRD, mention bien</li> <li>• Candidatures externes : sur audition et entretien</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> de cours individuel hebdomadaire</li> <li>• <b>1h30</b> de pratique collective : atelier lyrique</li> <li>• Pour la Formation Musicale : Parcours individuel en cycle de FM traditionnelle jusqu'à 17 ans. Parcours spécifique FM chant à partir de 18 ans.</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cycle permettant d'atteindre un niveau avancé de technique vocale, dans le but d'assumer aisément des partitions d'opéra, de Lied, de mélodie et de musique sacrée, d'enrichir la connaissance des styles et des répertoires et d'explorer les différents genres musicaux et catégories vocales afin de trouver et affiner son emploi vocal le plus adéquat : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conforter les acquis précédents,</li> <li>➤ Approfondir la technique vocale : qualité de timbre et de diction, étendue et homogénéité de la tessiture, soulèvement, projection, legato,</li> <li>➤ Approfondir la qualité linguistique dans les langues les plus usitées (allemand, anglais, italien, français),</li> <li>➤ Travailler l'interprétation (phrasé, nuances, couleurs, écoute de l'accompagnement instrumental, respect du style, musicalité),</li> <li>➤ Interpréter un choix large et varié d'œuvres représentatives du répertoire correspondant à la tessiture de l'élève et ouvert sur les différents styles et esthétiques, permettant d'opérer des choix conscients sous plusieurs nomenclatures (solo, duo, trio...),</li> <li>➤ Être autonome dans le travail vocal en continuant à développer son auto-évaluation,</li> <li>➤ Se présenter en public de manière active, expressive et théâtralisée,</li> <li>➤ Travailler la gestion mentale et la maîtrise du stress.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluation inter-cycle,</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée : 20 à 30 min.), validation du Certificat d'Etudes Musicales (CEM) :</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Deux pièces imposées communiquées à l'élève 7 semaines avant l'examen.</li> <li>➤ Un programme de pièces libres au choix (seules ou partagées) : 2 ou 3</li> <li>➤ Un déchiffrage</li> </ul>
--	---

<b>3<sup>e</sup> CYCLE SPÉCIALISÉ CHANT LYRIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élèves du CRD ayant obtenu le Brevet d'Etudes Musicales (BEM) Mention Très Bien ou le Certificat d'Etudes Musicales (CEM) Mention Bien.</li> <li>• Pour tous les candidats externes : épreuves de concours (programme imposé) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 pièces libres dont 1 air d'opéra,</li> <li>➤ déchiffrage,</li> <li>➤ entretien avec le jury</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 à 4 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<p>Tous les ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE : <b>1h</b> de cours individuel hebdomadaire</li> <li>• UE : <b>1h</b> de musique de chambre</li> <li>• UE : <b>1h30</b> atelier lyrique</li> <li>• Pour la Formation Musicale : Parcours individuel en cycle de FM traditionnelle jusqu'à 17 ans. Parcours spécifique FM chant à partir de 18 ans.</li> </ul> <p>Ajout en 3CS2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE : Projet personnel (concert-conférence, mémoire...)</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cycle permettant d'atteindre un haut niveau de technique vocale et de culture musicale, dans le but d'assumer parfaitement des partitions d'opéra, de Lied, de mélodie et de musique sacrée et ainsi permettre une orientation professionnelle, une maîtrise des styles et des répertoires et un établissement de son « Fach » (construction et acquisition de son répertoire propre, en fonction de sa tessiture et de son type de voix). <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquérir parfaitement les principes du bel canto : résonance brillante et homogène de la voix sur toutes les voyelles et toute la tessiture, projection, soulèvement, legato, ornementation, virtuosité, nuances, expressivité,</li> <li>➤ Approfondir la qualité linguistique dans les langues</li> </ul> </li> </ul>

	<p>les plus usitées (allemand, anglais, italien, français),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travailler l'interprétation (phrasé, nuances, couleurs, écoute de l'accompagnement instrumental, respect du style, musicalité),</li> <li>➤ Interpréter un choix ciblé d'œuvres représentatives du répertoire correspondant à la tessiture de l'élève et ouvert sur les différents styles et esthétiques,</li> <li>➤ Être autonome dans le travail vocal,</li> <li>➤ Se présenter en public de manière épanouie, active, expressive et théâtralisée, en véritable artiste-interprète,</li> <li>➤ Travailler la gestion mentale et la maîtrise du stress.</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluation inter-cycle,</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée de 30 à 45 min.) : validation du Diplôme d'Etudes Musicales Chant (DEM) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 pièces imposées, communiquées 7 semaines avant la date d'examen,</li> <li>➤ Un programme de plusieurs pièces libres,</li> <li>➤ Un déchiffrage,</li> <li>➤ Une restitution publique du Projet personnel.</li> </ul> </li> </ul>

<b>CYCLE DE PERFECTIONNEMENT CHANT LYRIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtention préalable d'un DEM de chant obligatoire.</li> <li>• Pour tous les candidats (internes et externes) : épreuves de concours (programme imposé) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 pièces libres dont 1 air d'opéra,</li> <li>➤ Présentation d'un projet personnel,</li> <li>➤ Entretien avec le jury.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 à 2 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> de cours individuel hebdomadaire,</li> <li>• <b>1h30</b> de pratique collective (atelier lyrique),</li> <li>• Contenus complémentaires personnalisés en fonction des profils et des projets de préparation des concours d'entrée dans l'enseignement artistique supérieur.</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cycle ayant pour objectifs la préparation aux concours et aux auditions, la préparation de rôles et l'élaboration d'un programme de récital : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Parfaire sa technique vocale,</li> <li>➤ Recentrer son répertoire sur les emplois qui correspondent à son Fach,</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préparer des airs de concours et d'auditions dans sa catégorie vocale spécifique,</li> <li>➤ Préparer des rôles pour de futurs engagements : entraînement de la mémoire, préparation physique et endurance, interprétation et construction des personnages,</li> <li>➤ Etablir et préparer un programme de récital avec piano,</li> <li>➤ Collaborer à un projet avec orchestre,</li> <li>➤ Travailler la gestion mentale et la maîtrise du stress.</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récital public, d'une durée d'1 heure au moins, dans un des lieux de diffusion de la ville de Saint-Germain-en-Laye,</li> <li>• Programme libre,</li> <li>• Projets privilégiant la transversalité des disciplines (avec orchestre, musique de chambre, ...).</li> </ul>

## 6.5. Les parcours Jazz

Ce parcours est accessible, à partir du 2<sup>e</sup> Cycle.

Ces disciplines sont également ouvertes au parcours personnalisé (élèves adultes à partir de 18 ans, en accompagnement de la pratique amateur), selon les mêmes conditions que pour les pratiques musicales « classiques », pour tout candidat pouvant justifier d'un niveau équivalent à un 1<sup>er</sup> cycle.

<b>2<sup>e</sup> CYCLE JAZZ</b>	
<b>Condition d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation d'un 1<sup>er</sup> cycle Jazz, Musiques Actuelles ou Classique en Conservatoire classé,</li> <li>• Ou capacité de justifier d'un niveau équivalent à un 1<sup>er</sup> cycle, pour les élèves ne venant pas de Conservatoires classés.</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>45 min.</b> de cours individuel hebdomadaire</li> <li>• <b>1h30 à 2h</b> hebdomadaires de pratiques collectives : ateliers Jazz ou Big Band</li> <li>• Option : 1h hebdomadaire en MAO ou Atelier d'improvisation</li> <li>• Pour la Formation Musicale Jazz, se référer au point 6.2.3</li> </ul>

<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle d'apprentissage où l'élève consolide ses acquis, acquiert les moyens techniques nécessaires à l'autonomie. Le 2<sup>e</sup> cycle est validé par l'obtention d'un Brevet d'Etudes Musicales Jazz (BEM). <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développement artistique et musical personnel dans la spécialité jazz en favorisant l'ouverture culturelle, l'improvisation, l'appropriation d'un langage musical,</li> <li>➤ Consolidation des fondamentaux techniques instrumentaux et des bases d'une pratique autonome,</li> <li>➤ Acquisition d'une capacité à tenir sa place dans la pratique collective.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation continue de l'élève</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluation inter-cycle</li> <li>• Examen de fin de cycle de 15 à 20 min. : validation du Brevet d'Etudes Musicales (BEM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 standards de jazz issus d'une liste préalablement préparée, avec accompagnement,</li> <li>➤ Un déchiffrage jazz.</li> </ul> </li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE AMATEUR JAZZ</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès par validation du Brevet d'Etude Musical jazz (BEM) mention bien au sein du CRD,</li> <li>• Ou niveau équivalent dans une structure classée,</li> <li>• Sur audition pour les candidats extérieurs.</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> de cours individuel hebdomadaire,</li> <li>• Pratiques collectives (<b>1h30</b> d'ateliers Jazz et / ou <b>2h</b> de Big Band),</li> <li>• <b>1h</b> Atelier d'improvisation,</li> <li>• Option : <b>1h</b> hebdomadaire en MAO,</li> <li>• Pour la Formation Musicale Jazz, se référer au point 6.2.3</li> </ul>

<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle d'accomplissement où l'élève sera à même de finaliser un cursus de bon niveau validé par un Certificat d'Études Musicales Jazz (CEM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquisitions de connaissances structurées, d'un niveau musical d'ensemble et de pratique instrumentale en particulier et de capacités d'improvisation avérées,</li> <li>➤ Développement d'un projet artistique personnel,</li> <li>➤ Accession à une pratique autonome et personnelle,</li> <li>➤ Intégration dans le champ de la pratique musicale amateur.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation continue de l'élève</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluations inter-cycle</li> <li>• Examen de fin de cycle (durée : 20 à 30 minutes), validation du Certificat d'Etudes Musicales (CEM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développement d'un projet artistique personnel,</li> <li>➤ 2 standards de jazz issus d'une liste préalablement préparée, avec accompagnement,</li> <li>➤ 1 morceau libre (en solo ou en groupe),</li> <li>➤ 1 déchiffrage jazz (en groupe).</li> </ul> </li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE SPÉCIALISÉ JAZZ</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élèves ayant obtenu le Brevet d'Etude Musical (BEM) Mention Très Bien ou le Certificat d'Etude Musical (CEM) Mention Bien au sein du CRD.</li> <li>• Pour les candidats extérieurs, entrée sur concours : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 morceau libre</li> <li>➤ 1 déchiffrage ou morceau imposé</li> <li>➤ Entretien avec le jury</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Temps global du parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>3CS1 à 3CS3</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ UE : 1h de cours individuel hebdomadaire</li> <li>➤ UE : pratiques collectives : 1h30 d'ateliers Jazz et / ou 2h de Big Band</li> <li>➤ UE FM Jazz : pour la Formation Musicale Jazz, se référer au point 6.2.3</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>3CS4</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ UE : 1h de cours individuel hebdomadaire</li> <li>➤ UE : pratiques collectives : 1h30 d’ateliers Jazz et / ou 2h de Big Band</li> <li>➤ UE FM Jazz : pour la Formation Musicale Jazz, se référer au point 6.2.3</li> <li>➤ UE : projet personnel / recherche</li> </ul> </li> <li>• <u>UE à valider au cours du Cycle :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ UE : 1h Atelier d’improvisation, sur 2 années</li> <li>➤ UE : 1h hebdomadaire de MAO, sur 2 années</li> </ul> </li> </ul> <p>*UE = Unité d’enseignement à valider obligatoirement par une mention bien</p>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle pré-professionnalisant permettant aux élèves de maîtriser un excellent niveau de pratique musicale dans cette spécialité, et le cas échéant, de préparer leur candidature à une entrée en CPES ou en 1<sup>ère</sup> année d’études artistiques supérieures : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquisition d’une autonomie complète,</li> <li>➤ Affirmation d’une personnalité musicale,</li> <li>➤ Définition et conduite de projets personnels,</li> <li>➤ Capacité à élaborer et diriger un projet artistique,</li> <li>➤ Capacité à aborder des programmes de la spécialité enseignée,</li> <li>➤ Préparation au métier de musicien et aux formations supérieures.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation continue</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluation inter-cycle</li> <li>• Examen de fin de cycle 30 à 45 minutes, validation du Diplôme d’Etudes Musicales (DEM) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 standards de jazz issus d’une liste préalablement préparée, avec accompagnement,</li> <li>➤ 1 morceau libre (en solo ou en groupe),</li> <li>➤ 1 déchiffrage jazz (en groupe),</li> <li>➤ Une présentation du projet de recherche,</li> <li>➤ 1 arrangement en lien avec le projet de recherche, écrit et joué par l’élève, en groupe.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Commentaire</b>	L'Unité d'Enseignement « projet recherche » est obligatoire pour l'obtention du DEM.
--------------------	--

## 6.6. Les parcours Art Dramatique

Le CRD propose à ses élèves une ouverture sur la pratique du théâtre d'aujourd'hui. Cette approche passe principalement par une formation plus spécifique à l'art du jeu théâtral, fondé sur la représentation de l'être humain au monde.

Le théâtre est une pratique collective dans laquelle s'inscrivent des parcours singuliers. Toute pratique active régulière sollicite le corps, la voix, le rapport au texte et convoque l'imaginaire.

Par l'acquisition d'outils artistiques structurants, cet apprentissage favorise l'épanouissement personnel aussi bien que le goût du vivre-ensemble.

### 6.6.1. Initiation 1 et 2

Les cours Initiation 1 et 2 ont pour but de faire découvrir le jeu théâtral en cherchant à développer l'imaginaire, la disponibilité corporelle (corps/espace) et en suscitant la curiosité, le plaisir et l'envie.

<b>INITIATION 1 ET 2</b>	
<b>Âge</b>	A partir de 11 / 12 ans
<b>Durée du cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h hebdomadaires</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 ans</li> </ul>
<b>Effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 élèves maximum au total.</li> <li>• Pour les classes CHORAS : cours commun pour les élèves 6e et 5<sup>e</sup>.</li> </ul>
<b>Condition d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien avec les professeurs,</li> <li>• Procédure spécifique pour les classes CHORAS.</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu (bulletins semestriels)</li> </ul>
<b>Informations complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs sorties libres à valider dans l'année, requises dans le cadre de l'Ecole du Spectateur, et échanges avec les professeurs en cours</li> </ul>

### 6.6.2. Pré-cycles 1 et 2

Les cours Pré-cycles 1 et 2 ont pour but d'approfondir et de consolider les notions abordées en Initiation. Ils peuvent aussi être l'occasion de découvrir des textes issus des répertoires.

<b>PRÉ-CYCLES 1 ET 2</b>	
<b>Âge</b>	A l'âge de 13 / 14 ans
<b>Durée du cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h hebdomadaires</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 ans</li> </ul>
<b>Effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 élèves maximum au total.</li> <li>• Pour les classes CHORAS : cours commun pour les élèves 4e et 3e</li> </ul>
<b>Condition d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès validé selon le contrôle continu pour les Initiations 2 du CRD,</li> <li>• Pour tous les extérieurs : entretien avec les professeurs,</li> <li>• Pour les classes CHORAS : procédure spécifique</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu (bulletins semestriels).</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs sorties libres à valider dans l'année, requises dans le cadre de l'Ecole du Spectateur, et échanges avec les professeurs en cours.</li> </ul>

### 6.6.3. *Le Parcours Art Dramatique*

<b>1<sup>er</sup> CYCLE ART DRAMATIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès validé selon l'évaluation du Pré-cycle 2 au sein du CRD,</li> <li>• Pour les candidats extérieurs : entretien avec les professeurs.</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir de 15 ans</li> </ul>
<b>Durée du cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3h hebdomadaires</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 à 3 ans</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle de détermination. A partir du dépassement des représentations les plus convenues de l'art théâtral, ce cycle permet l'identification de l'amplitude et de la diversité des champs d'exploration et d'apprentissage. Il permet aux élèves de se confronter aux exigences du travail de groupe et à l'enjeu collectif du jeu dramatique. Sous la direction d'acteur conduite par l'enseignant : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une appréhension des fondamentaux et de ses exigences : voix / corps / imaginaire,</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une approche du « jeu avec », du regard, de l'écoute, de l'adresse à l'autre,</li> <li>➤ Une mise en jeu de la prise de parole individuelle et collective,</li> <li>➤ Une approche du texte théâtral et la découverte des répertoires.</li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 élèves maximum pour le cycle</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu (bulletins semestriels),</li> <li>• Plusieurs restitutions publiques au cours de l'année scolaire.</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs sorties libres à valider dans l'année, requises dans le cadre de l'Ecole du Spectateur, et échanges avec les professeurs en cours</li> </ul>

## 2<sup>e</sup> CYCLE ART DRAMATIQUE

<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audition pour tous les candidats à l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle (internes et externes)</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de 17 ans</li> </ul>
<b>Durée de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 à 8h hebdomadaires</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 2 ans</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce cycle doit permettre d'acquérir la disponibilité corporelle et vocale indispensable à l'épanouissement de l'expressivité de l'acteur. Il précise les différents outils et méthodes dont dispose l'acteur pour exercer son art (identification des méthodes adaptées aux différents répertoires, esthétiques et processus de création). Il initie aux spécificités de l'écriture théâtrale et scénique (dramaturgie, mise en scène, écriture de plateau) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Consolidation des bases du jeu théâtral et de ses exigences,</li> <li>➤ Entraînement corporel et vocal régulier (inscription du corps dans l'espace, engagement physique, rythme, respiration, diction, amplitude vocale),</li> <li>➤ Training spécifique à l'art théâtral par des jeux dramatiques (présence, imaginaire, adresse, écoute...),</li> <li>➤ Exploration des répertoires au moyen de la direction d'acteur conduite par l'enseignant (travail sur la langue, l'analyse dramaturgique, la situation, les enjeux dramatiques, l'action,</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ ...),</li> <li>➤ Acquisition des bases d'une culture théâtrale.</li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 élèves maximum pour le cycle</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Validation interne des professeurs et de la direction pour le Brevet d'Etudes Théâtrales, sans attribution de mentions.</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assister à un minimum de 3 spectacles obligatoires sur recommandation des professeurs et à 3 spectacles en libre choix, avec présentation en journal de bord, dans le cadre de l'Ecole du Spectateur.</li> </ul>
<b>3<sup>e</sup> CYCLE AMATEUR ART DRAMATIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audition pour tous les candidats à l'entrée en 3<sup>e</sup> cycle amateur (internes et externes)</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de 18 ans</li> </ul>
<b>Durée de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 à 10h hebdomadaires</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 3 ans</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce cycle vise une consolidation des bases de l'art théâtral dans la perspective d'une pratique théâtrale « en amateur » ou bien dans le but d'une poursuite d'études à visée professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développement de l'aisance corporelle et vocale,</li> <li>➤ Approfondissement de la culture théâtrale,</li> <li>➤ Pratique de divers modes d'expression artistique.</li> <li>➤ Training spécifique à l'art théâtral par des jeux dramatiques (présence, imaginaire, adresse, écoute...),</li> <li>➤ Construction du travail d'interprétation, approfondissement des répertoires au moyen de la direction d'acteur conduite par l'enseignant (travail sur la langue, l'analyse dramaturgique, la situation, les enjeux dramatiques, l'action, les différents registres de jeux...),</li> </ul> </li> </ul>

	➤ Approche de la création théâtrale en autonomie.
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 élèves maximum pour le cycle</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Examen de fin de cycle devant un jury extérieur : validation du Certificat d'Études Théâtrales (CET), sans attribution de mention.</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assister à un minimum de 3 spectacles obligatoires sur recommandation des professeurs et à 3 spectacles en libre choix, avec présentation en journal de bord, dans le cadre de l'Ecole du Spectateur.</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE SPECIALISÉ ART DRAMATIQUE et CLASSE PRÉRATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours d'entrée commun pour tous les candidats, internes et externes (les résultats des épreuves et l'intention des candidats définissent leur orientation sur le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé ou sur la CPES),</li> <li>• L'agrément ministériel de la Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) est attribué conjointement au CRR de Versailles Grand Parc et au CRD de Saint-Germain-en-Laye.</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de 18 ans (post-bac pour la CPES)</li> </ul>
<b>Durée du cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>21h30</b> hebdomadaires,</li> <li>• <b>100h</b> de stage par an (3<sup>ème</sup> cycle spé + CPES)</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 à 3 ans</b></li> </ul>
<b>Objectifs du 3CS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approfondir la pratique du jeu de l'acteur : vers une autonomie et une connaissance de l'écosystème professionnel,</li> <li>• Développer des compétences techniques et artistiques solides,</li> <li>• Acquérir une culture et développer une réflexion personnelle sur la pratique de cet art dans la pluralité de ses répertoires et de ses approches esthétiques,</li> <li>• Développer ses capacités à mener un processus de</li> </ul>

	<p>création,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Explorer et s'approprier des méthodes de travail personnelles qui permettront de poursuivre une pratique de haut niveau.</li> </ul>
<b>Objectifs de la CPES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le suivi des étudiants et leurs choix d'orientation sont personnalisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préparer l'étudiant à accéder à l'enseignement artistique supérieur, aux concours d'entrée dans les établissements qui le dispensent, et aux diverses voies de professionnalisation,</li> <li>➤ Acquérir une maîtrise de l'art du jeu théâtral : devenir des acteurs autonomes, disponibles, conscients des enjeux artistiques que leurs propositions mettent en jeu, capables de s'engager dans des aventures artistiques et professionnelles ambitieuses,</li> <li>➤ Développer une interprétation singulière en tenant compte d'enjeux dramatiques et esthétiques,</li> <li>➤ Favoriser la dimension créatrice de chaque élève au sein du groupe.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Effectif 3CS + CPES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 étudiants maximum, intégrant le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé et la CPES</li> </ul>
<b>Contenu 3CS + CPES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>UE 1 : Interprétation</b> Travail de scènes classiques et contemporaines, préparation aux concours des écoles supérieures d'art dramatique, dramaturgie, prosodie.</li> <li>• <b>UE 2 : Art de l'acteur-créateur</b> Training spécifique, approche de l'improvisation, de l'écriture de plateau, de la mise en scène, de la scénographie, de la direction d'acteur. Exploration collective d'une œuvre (de son analyse dramaturgique à sa mise en scène et à sa présentation publique) au moyen de la direction de projet de l'enseignant.</li> <li>• <b>UE3 : Discipline optionnelle : Jeu masqué</b> Par l'exploration de l'expressivité du corps et de l'amplitude gestuelle et vocale, travail de recherche des personnages archétypaux toujours associés au port du masque. Spécificité des personnages de Commedia dell'Arte, de leurs interactions comiques, du</li> </ul>

	<p>"lazzo", dans la précision physique et rythmique propre à cette forme de théâtre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>UE 4 : Culture théâtrale et connaissance de l'écosystème professionnel</b> <b>Histoire et Théorie du théâtre</b> Enseignement théorique enrichi d'un parcours de spectateur (spectacles obligatoires suivis de leur analyse), rencontres avec des équipes de création, avec des artistes, des techniciens et des responsables de structures de création partenaires</li> <li>• <b>UE5 : Danse contemporaine</b></li> <li>• <b>UE6 : Pratique vocale chantée</b></li> <li>• <b>UE7 : Projet personnel</b> Création d'une forme scénique personnelle dans le cadre des épreuves du DET, en bénéficiant du tutorat de l'équipe pédagogique</li> </ul>
<b>Spécificité 2e année de CPES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation renforcée aux concours des Ecoles supérieures d'Art Dramatique</li> </ul>
<b>Évaluation 3CS</b>	Examen de fin de cycle devant un jury extérieur et validation obligatoire de toutes les UE : validation du Diplôme d'Etudes Théâtrales (DET) pour les étudiants de 3CS et pour les étudiants de CPES qui souhaiteraient le valider.
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CPES est non-diplômante : elle a pour objectif de préparer les étudiants aux concours d'entrée des Écoles supérieures d'Art Dramatique.</li> <li>• Les élèves en CPES peuvent toutefois se présenter également à la validation du DET, s'ils n'en sont pas déjà titulaires.</li> </ul>

## 6.7. Le parcours Danse

### 6.7.1. *Eveil et initiation*

<b>EVEIL DANSE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Test évaluant les capacités et la motivation de l'enfant</li> </ul>

<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir 5 ans révolus au 31 décembre de l'année d'inscription</li> </ul>
<b>Durée de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>45 min.</b> hebdomadaires</li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amener l'élève, de manière ludique, à développer sa conscience corporelle et son sens artistique : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Découverte du corps et de ses capacités,</li> <li>➤ Développement de la motricité, de l'expression, de la créativité, du sens du rythme, de la musicalité et du collectif.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 élèves maximum par cours</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu</li> <li>• Bulletins semestriels</li> </ul>

<b>INITIATION DANSE 1 et 2</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration directe pour les élèves issus de l'Eveil Danse,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Pour les extérieurs : test évaluant les capacités et la motivation de l'enfant.</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 ans pour l'Initiation 1 (avoir 6 ans révolus au 31 décembre de l'année d'inscription),</li> <li>• 7 ans pour l'Initiation 2 (avoir 7 ans révolus au 31 décembre de l'année d'inscription).</li> </ul>
<b>Durée de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1h</b> hebdomadaire</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 ans</b></li> </ul>
<b>Objectif et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition des fondamentaux qui serviront de socle commun à l'apprentissage des différentes disciplines de danse : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développement de la créativité,</li> <li>➤ Approfondissement du développement corporel, rythmique, musical et de la mémorisation chorégraphique,</li> <li>➤ Préparation à diverses techniques de danse,</li> <li>➤ Initiation à la FM danseur.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 élèves maximum par cours</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• A la fin du parcours, l'équipe pédagogique évalue les acquis nécessaires à l'entrée en Cycle 1, sous forme de restitution du travail collectif.</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	A l'issue du cycle d'Initiation, l'élève peut s'orienter vers la discipline de son choix (classique ou contemporain).

### 6.7.2. Le parcours danse classique

<b>1<sup>er</sup> CYCLE DANSE CLASSIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves internes : validation du parcours Initiation</li> <li>• Pour les candidats externes : test d'admission</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir 8 ans révolus, au 31 décembre de l'année d'inscription.</li> </ul> <p>Cependant une dérogation peut être accordée à un élève plus jeune ou plus âgé selon son niveau ou son potentiel.</p>
<b>Durée de cours hebdomadaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>1C1 et 1C2 : 2h30</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 cours d'1h15 en danse classique</li> </ul> </li> <li>• <b><u>1C3 et 1C4 : 3h45</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 cours d'1h15 en danse classique (discipline dominante)</li> <li>➤ 1 cours d'1h15 en danse contemporaine (discipline complémentaire)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition des bases techniques et du vocabulaire,</li> <li>• Approfondissement du travail postural, rythmique et artistique,</li> <li>• Prise de conscience des fondamentaux de la danse,</li> <li>• Développement du travail chorégraphique collectif.</li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 élèves maximum par cours</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluations inter-cycle sous forme de restitution du travail collectif en présence de l'équipe pédagogique</li> <li>• Examen de fin de cycle devant un jury externe (restitution d'une variation ministérielle).</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	La discipline complémentaire est obligatoire sous forme du troisième cours hebdomadaire dès le 1C3.

<b>2<sup>e</sup> CYCLE DANSE CLASSIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves internes : accès par validation du 1<sup>er</sup> cycle</li> <li>• Pour les candidats externes : test d'admission</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de 11 ans révolus, au 31 décembre de l'année d'inscription.</li> </ul>
<b>Durée de cours hebdomadaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>2C1 et 2C2 : 4h30</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 cours d'1h30 en danse classique (discipline dominante) / 1 cours d'1h30 en danse contemporaine (discipline complémentaire)</li> </ul> </li> <li>• <b><u>2C3 et 2C4 : 4h30</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 cours d'1h30 en danse classique / 1 cours d'1h30 en danse contemporaine</li> <li>➤ Ou 3 cours d'1h30 en danse classique</li> </ul> </li> <li>• <b><u>2<sup>e</sup> Cycle en classes Choras : de 6h à 7h15</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3 cours d'1h30 en danse classique</li> <li>➤ 1 cours d'1h30 en danse contemporaine</li> <li>➤ 1 cours d'1h15 en histoire de la danse et anatomie (classe de 3e)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition d'une technique approfondie et consolidée dans chaque discipline (développement de la précision et de la virtuosité),</li> <li>• Développement de l'expression artistique (travail sur l'interprétation et la musicalité) et de son engagement collectif,</li> <li>• Initiation à la création et à l'improvisation (initiation à la composition, exercices d'improvisation),</li> <li>• Développement de la culture chorégraphique (découverte des grandes œuvres chorégraphiques, initiation à l'analyse chorégraphique),</li> <li>• Développement de la capacité d'auto-évaluation.</li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 élèves maximum par cours</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluations inter-cycle sous forme de restitution du travail collectif en présence de l'équipe</li> </ul>

	<p>pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de fin de cycle devant un jury externe (restitution d'une variation ministérielle) : validation du Brevet d'Etudes Chorégraphiques(BEC)</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concernant la pratique des pointes, les élèves présentant des contre-indications morphologiques peuvent accomplir leur cycle sur demi-pointes,</li> <li>• La pratique associée des deux disciplines (classique et contemporaine) reste fortement conseillée.</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE AMATEUR DANSE CLASSIQUE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves internes : accès par validation du 2<sup>e</sup> cycle</li> <li>• Pour les candidats externes : test d'admission</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de 14 ans révolus, au 31 décembre de l'année d'intégration</li> </ul>
<b>Durée de cours hebdomadaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>6h15</b> 3 cours d'1h45 en danse classique 1 cours d'1h ciblé (pointes, garçons, atelier, ...)</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 4 ans</b></li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition d'une maîtrise avancée de la technique,</li> <li>• Perfectionnement de l'interprétation,</li> <li>• Développement de la créativité et apprentissage de la conception d'un projet chorégraphique autonome,</li> <li>• Maîtrise d'une culture chorégraphique solide,</li> <li>• Implication dans les projets chorégraphiques de groupe.</li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 élèves maximum par cours</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Examen de fin de cycle devant un jury externe : validation du Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)</li> </ul>

### 6.7.3. Le parcours danse contemporaine

<b>1<sup>er</sup> CYCLE DANSE CONTEMPORAINE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves internes : validation du parcours Initiation</li> <li>• Pour les candidats externes : test d'admission</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir 8 ans révolus, au 31 décembre de l'année d'inscription.</li> </ul> <p>Cependant une dérogation peut être accordée à un élève plus jeune ou plus âgé selon son niveau ou son potentiel.</p>
<b>Durée de cours hebdomadaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>1C1 et 1C2 : 2h30</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 2 cours d'1h15 en danse contemporaine</li> </ul> </li> <li>• <b><u>1C3 et 1C4 : 3h45</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 2 cours d'1h15 en danse contemporaine (discipline dominante)</li> <li>➢ 1 cours d'1h15 en danse classique (discipline complémentaire)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition des bases techniques et du vocabulaire,</li> <li>• Approfondissement du travail postural, rythmique et artistique,</li> <li>• Prise de conscience des fondamentaux de la danse contemporaine,</li> <li>• Développement du travail chorégraphique collectif,</li> <li>• Préparation de variations pour la validation du cycle.</li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 élèves maximum par cours</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu,</li> <li>• Bulletins semestriels,</li> <li>• Evaluations inter-cycle sous forme de restitution du travail collectif en présence de l'équipe pédagogique,</li> <li>• Examen de fin de cycle devant un jury externe (restitution d'une variation ministérielle).</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La discipline complémentaire est obligatoire sous forme du troisième cours hebdomadaire dès le 1C3.</li> </ul>

<b>2<sup>e</sup> CYCLE DANSE CONTEMPORAINE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves internes : accès par validation du 1<sup>er</sup> cycle</li> <li>• Pour les candidats externes : test d'admission</li> </ul>
<b>Âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de 11 ans révolus, au 31 décembre de l'année d'inscription.</li> </ul>
<b>Durée de cours hebdomadaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>2C1 et 2C2 : 4h30</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 cours d'1h30 en danse contemporaine (discipline dominante) / 1 cours d'1h30 en danse classique (discipline complémentaire).</li> </ul> </li> <li>• <b><u>2C3 et 2C4: 4h30</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 cours d'1h30 en danse contemporaine / 1 cours d'1h30 en danse classique,</li> <li>➤ Ou 3 cours d'1h30 en danse contemporaine.</li> </ul> </li> <li>• <b><u>2<sup>e</sup> Cycle en classes Choras : de 6h à 7h15</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3 cours d'1h30 en danse contemporaine,</li> <li>➤ 1 cours d'1h30 en danse classique,</li> <li>➤ 1 cours d'1h15 en histoire de la danse et anatomie.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 à 5 ans</b></li> </ul>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition d'une technique approfondie et consolidée dans la discipline (développement de l'expressivité corporelle),</li> <li>• Développement de l'expression artistique (travail sur l'interprétation et la musicalité) et de l'engagement collectif,</li> <li>• Initiation à la création et à l'improvisation (initiation à la composition, exercices d'improvisation),</li> <li>• Développement de la culture chorégraphique (découverte des grandes œuvres chorégraphiques, initiation à l'analyse chorégraphique),</li> <li>• Développement de la capacité d'autonomie et d'initiative,</li> <li>• Préparation de variations pour la validation du cycle.</li> </ul>
<b>Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 élèves maximum par cours</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Evaluations inter-cycle sous forme de restitution du travail collectif en présence de l'équipe pédagogique</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de fin de cycle devant un jury externe (restitution d'une variation ministérielle) : validation du Brevet d'Etudes Chorégraphiques (BEC)</li> </ul>
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pratique associée des deux disciplines (classique et contemporaine) reste fortement conseillée.</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> CYCLE AMATEUR DANSE CONTEMPORAINE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les élèves internes : accès par validation du 2<sup>e</sup> cycle</li> <li>- Pour les candidats externes : test d'admission</li> </ul>
<b>Âge</b>	A partir de 14 ans révolus, au 31 décembre de l'année d'intégration
<b>Durée de cours hebdomadaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>6h15</b> 3 cours d'1h45 en danse contemporaine 1 cours d'1h ciblé (atelier)</li> </ul>
<b>Durée du cycle</b>	<b>3 à 4 ans</b>
<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'une technique approfondie et consolidée dans la discipline,</li> <li>• Développement de l'interprétation et de l'engagement collectif,</li> <li>• Maîtrise de la création et de l'improvisation,</li> <li>• Approfondissement de la culture chorégraphique,</li> <li>• Développement de la capacité d'autonomie et d'initiative dans la composition,</li> <li>• Préparation des variations pour la validation du cycle.</li> </ul>
<b>Effectif</b>	15 élèves maximum par cours
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu</li> <li>• Bulletins semestriels</li> <li>• Examen de fin de cycle devant un jury externe : validation du Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)</li> </ul>

## 6.8. Les pratiques amateurs pour adultes

### 6.8.1. *Le parcours personnalisé et/ou les pratiques collectives musicales seules*

Ce cours est proposé à des élèves adultes en activité professionnelle ou étudiante supérieure qui souhaitent suivre une pratique individuelle instrumentale ou vocale et une pratique collective instrumentale ou vocale.

PARCOURS PERSONNALISÉ MUSIQUE	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• A partir de 18 ans</li></ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de prérequis</li></ul> Entretien préalable avec le professeur de la discipline demandée
<b>Durée de cours hebdomadaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>30 min</b> de pratique instrumentale ou vocale individuelle</li><li>• <b>1h30</b> de pratique collective obligatoire</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développement et enrichissement de la pratique instrumentale ou vocale,</li><li>• Participation active à la vie du conservatoire,</li><li>• Engagement, assiduité et participation active dans la pratique collective.</li></ul>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Restitutions publiques tout au long de l'année (auditions de classe, concerts collectifs)</li></ul>
<b>Observations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inscription selon les places disponibles,</li><li>• Pas de limitation de durée,</li><li>• La Formation Musicale peut être accessible en option.</li></ul>

Les pratiques collectives musicales seules, ouvertes aux adultes (voir chapitre 3), sont :

- L'Ensemble Vocal,
- L'Atelier d'Improvisation,
- La Musique de Chambre,
- Les Orchestres,
- Les Percussions d'Amérique latines,
- Le Big Band.

### 6.8.2. *La pratique amateur théâtrale pour adultes*

Ce cours est proposé à des élèves adultes qui souhaitent découvrir et pratiquer l'art dramatique, le jeu du comédien et se familiariser avec les enjeux de la représentation.

<b>PARCOURS PERSONNALISÉ THÉÂTRE</b>	
<b>Conditions d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• A partir de 18 ans</li></ul>
<b>Admission</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de prérequis</li><li>• Entretien préalable avec le professeur</li></ul>
<b>Durée du cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>2h</b></li></ul>
<b>Effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 élèves maximum</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Restitutions publiques tout au long de l'année</li></ul>
<b>Infos complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inscription selon les places disponibles sans limitation de durée</li></ul>

### 6.9. **Le parcours adapté (personnes en situations de handicaps)**

Depuis le vote de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les enjeux de l'inclusion, de la lutte contre les discriminations et des conditions d'accessibilité occupent une place fondamentale dans les politiques publiques, de l'Etat comme des collectivités territoriales.

Ceux-ci ont été pour la première fois intégrés officiellement dans la nouvelle version du Schéma National d'Orientation Pédagogique des Enseignements Artistiques, publiée le 18 septembre 2023.

Ainsi, les Conservatoires classés s'engagent à mettre en œuvre un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap, couvrant les différents aspects de cet engagement sociétal à travers la création d'un référent handicap au sein des établissements, le déploiement de moyens, en matériels et en formation des personnels, l'adaptation de l'accueil et de la communication, et enfin le déploiement d'aides et d'accompagnements pédagogiques ciblés.

### 6.9.1. *Le référent handicap*

Le référent handicap du Conservatoire est issu de l'équipe pédagogique et est nommé par le directeur. A ce titre, ce professeur est en charge des sujets et domaines suivants :

- . L'accueil, l'information et l'orientation des élèves et de leurs familles, tout au long de leur parcours dans l'établissement.
- . Le suivi pédagogique des élèves concernés et la coordination de l'action des professionnels de l'établissement.
- . Le rôle de personne-ressource et de force de proposition au sein de la structure sur les sujets du handicap,
- . La participation à la conception de divers supports de communication à destination des publics handicapés et à la mise en place de projets partenariaux.
- . Le travail en relation avec les différents agents de l'établissement.

### 6.9.2. *Le protocole d'inscription*

Après une préinscription en ligne, un premier rendez-vous est organisé avec l'élève, sa famille, le référent et la direction. Le référent est lié à une règle de confidentialité concernant certaines informations d'ordre personnel ou médical. Ce premier entretien a pour but de :

- . Cerner le profil et les besoins particuliers de l'élève,
- . Prendre connaissance du projet artistique de l'élève,
- . Co-construire les premières hypothèses d'orientation pédagogique qui seront à valider, après concertation avec l'équipe pédagogique et la direction.

Une seconde rencontre avec l'élève, ses parents, le référent handicap et la direction, a ensuite pour objectif de présenter ce parcours adapté et co-construit, avant validation par la direction.

### 6.9.3. *Les parcours adaptés*

- Le parcours adapté au sein du parcours diplômant :  
Celui-ci répond au règlement des études tel que défini ci-dessus. Des aménagements d'ordre matériel, pédagogique ou temporel sont proposés.

Le référent handicap met en œuvre un suivi régulier permettant de modifier les aménagements initiaux en fonction des besoins de l'élève.

- Le parcours adapté au sein du parcours non diplômant :  
Celui-ci adapté non diplômant comprend :

. Un cours instrumental individuel : 30 min.

. Des cours de Formation Musicale pouvant être dispensés individuellement ou en groupe restreint,

. Des pratiques collectives proposées selon l'approbation du référent handicap et de l'équipe pédagogique.

Ici également, le référent handicap met en œuvre un suivi régulier permettant de modifier les aménagements initiaux en fonction des besoins de l'élève.

#### 6.9.4. *L'évaluation*

Pour le parcours adapté diplômant, les évaluations restent conformes à celles mentionnées dans le règlement des études. Néanmoins, un temps majoré pour les épreuves ou des temps de pause pourront être octroyés.

Pour le parcours adapté personnalisé, les modalités de l'évaluation sont conçues au regard des aménagements mis en place. Le dispositif fait l'objet, *a minima*, d'une évaluation en fin d'année, consignée dans le livret pédagogique de l'élève.

#### 6.9.5. *Le livret pédagogique du parcours adapté*

Pour garantir la cohérence et la continuité pédagogiques du parcours adapté de l'élève, le référent handicap mentionne et mutualise dans ce livret toutes les informations utiles sur le parcours de celui-ci. Le contenu de ce livret permet d'orienter les choix et d'accompagner la nature des projets proposés à l'élève, selon les principes de cohérence, de progressivité et de complémentarité. Le référent handicap y consigne le compte-rendu des entretiens avec les parents. Ce livret est accessible auprès du référent handicap et est consultable par tous les acteurs pédagogiques de l'établissement.

---

## 7. Le suivi des Etudes

---

Les études musicales, chorégraphiques ou d'art dramatique du Conservatoire se conforment aux textes-cadres élaborés par la Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture et de la Communication et se réfèrent en particulier au Schéma National d'Orientation Pédagogique dans chacune des trois spécialités (dernière version publiée en septembre 2023). Les classes à horaires aménagés des Arts de la Scène (CHORAS) sont encadrées par les arrêtés et circulaires émanant du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Culture et de la Communication.

Le Conservatoire suit le calendrier scolaire de la zone C (Académie de Versailles).

Le déroulement des enseignements artistiques du Conservatoire est défini au sein de son règlement des études auquel il convient de se référer pour toute précision. Ces enseignements s'organisent essentiellement en cycles qui marquent les grandes étapes de la formation des élèves. Chaque cycle possède sa cohérence propre et définit des objectifs dans les pratiques, individuelles et collectives, comme dans la formation générale.

L'évaluation des élèves est globale. Elle porte sur l'ensemble de leurs activités (discipline dominante, enseignements associés, pratiques collectives). Cette évaluation prend trois formes principales : un contrôle continu réalisé par l'équipe enseignante, des évaluations techniques inter-cycles formant une part importante des résultats du second semestre, et des examens de fin de cycles, devant un jury comprenant des professeurs d'autres établissements et /ou d'artistes de premier plan.

Les prestations en public (auditions, spectacles, concerts...) font partie intégrante des cursus et parcours de formation. Elles sont prises en compte dans l'évaluation continue de chaque élève. Étudiants et parents reçoivent deux fois par an, aux premier et second semestres, un bulletin récapitulatif le contrôle continu dans toutes les disciplines.

- Les cursus d'éveil, d'initiation et de 1<sup>er</sup> cycle ne sont pas diplômants,
- Le 2<sup>e</sup> cycle permet l'obtention d'un Brevet d'Etudes Musicales – BEM ; d'un Brevet d'Etudes Chorégraphiques – BEC ; d'un Brevet d'Etudes Théâtrales – BET,
- Le 3<sup>e</sup> cycle amateur permet l'obtention d'un Certificat d'Etudes Musicales – CEM ; d'un Certificat d'Etudes Théâtrales – CET ; d'un Certificat d'Etudes Chorégraphiques – CEC,
- Le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé permet l'obtention d'un Diplôme d'Etudes Musicales – DEM ; d'un Diplôme d'Etudes Théâtrales – DET.

## 7.1. Les conditions d'admissions

### 7.1.1. L'admission

L'admission au sein du Conservatoire se fait sur inscription numérique. Les modalités, tarifs, dates d'inscription et de réinscription sont communiqués et affichés au Conservatoire, diffusés sur les réseaux sociaux ainsi que sur son site internet.

Une liste d'attente est proposée aux nouveaux inscrits en fonction des places disponibles après évaluations sur audition.

La réinscription des élèves n'est pas automatique. L'élève non réinscrit dans les délais est considéré comme démissionnaire et sa place est rendue disponible. Il appartient aux usagers de se tenir informés des dates et tarifs de réinscriptions pour l'année à venir.

Toute demande d'inscription ou de réinscription n'est considérée comme acceptée qu'après confirmation par l'administration du Conservatoire.

Des évaluations peuvent être demandées dans certaines disciplines. Celles-ci ont lieu suivant des modalités définies par l'établissement. La poursuite des études est conditionnée par l'assiduité de l'élève et par ses résultats.

### 7.1.2. Les absences

Assister aux cours, aux ateliers et aux pratiques collectives, dans le cadre des parcours spécifiques, diplômants ou non-diplômants, est obligatoire et engage la responsabilité des usagers, dans le respect de cette régularité :

- Toute absence doit faire l'objet d'une justification. En cas d'absence, l'élève s'engage à se renseigner sur les contenus des cours manqués.
- Tout élève ayant cumulé trois absences non excusées peut être convoqué par la direction du Conservatoire.
- Tout élève absent, trois semaines après la rentrée, sans avoir obtenu à cette date un congé, est obligatoirement radié, sans remboursement.

Pour se présenter aux examens de fin d'année, les élèves doivent avoir suivi régulièrement, tout au long de l'année scolaire, l'ensemble des cours auxquels ils se sont engagés. Tout élève absent à un examen est obligatoirement radié, sauf cas de force majeure ou certificat médical.

#### 7.1.3. *La démission*

Toute démission doit faire l'objet d'un écrit, remis à l'administration du Conservatoire (par courrier ou email).

#### 7.1.4. *La demande de congé*

A titre exceptionnel, sur demande écrite de l'élève majeur ou de ses représentants légaux dans le cas d'un élève mineur, la direction du Conservatoire peut accorder au maximum une année de congé. Cette mesure n'est applicable qu'une seule fois dans le parcours de l'élève et vaut pour une année scolaire complète, quelle que soit la date de la demande.

Un congé n'est pas reconductible sauf cas exceptionnel (longue maladie, études, maternité...). La demande est formulée au moins un mois avant le début de la période de congé souhaitée. L'année de congé n'est pas comptée dans la scolarité de l'élève et suspend le paiement de la cotisation.

#### 7.1.5. *L'adaptation exceptionnelle de parcours*

A titre exceptionnel, il est possible, sous réserve de l'avis de l'équipe pédagogique et de la décision de la direction, d'adapter la scolarité d'un élève en le faisant accéder à un niveau supérieur, de manière anticipée. Cela peut se faire en cours d'année ou à la rentrée de septembre suivante.

#### 7.1.6. *L'exclusion*

Le non-respect du présent règlement des études et du règlement intérieur peut donner lieu à sanction, prise par la direction du Conservatoire.

Les sanctions applicables aux élèves sont :

- *L'avertissement,*
- *L'exclusion définitive.*

Les sanctions sont signifiées aux familles (par courrier ou email). Elles ne peuvent donner lieu à remboursement des frais de scolarité.

Les familles ou l'élève qui souhaitent faire appel de la décision ont un délai de 15 jours pour le signifier au Conservatoire (par lettre recommandée avec accusé de réception). Dans ce cas, c'est le conseil de discipline qui est saisi pour arbitrer l'appel. Le conseil de discipline se réunit lorsque les familles font appel pour contester une décision de la direction (examen ou sanction).

En fonction du dossier, les parents d'élèves ou l'élève peuvent être invités à participer au conseil de discipline (en totalité ou en partie).

#### *7.1.7. La location d'instrument*

Chaque élève en discipline instrumentale doit disposer d'un instrument pour pratiquer régulièrement à la maison.

Le Conservatoire offre la possibilité de location pour certains instruments (voir grille tarifaire et conditions). Le prêt gracieux est acté pour les débutants, pour une durée maximale d'une année. Les montants de locations sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Le règlement s'effectue en une seule fois.

## **7.2. Le contrôle continu**

#### *7.2.1. L'engagement de l'élève*

La pratique artistique doit conduire l'élève à son épanouissement et à son émancipation.

L'élève doit construire son savoir et acquérir progressivement une autonomie. C'est dans ce but que l'on donnera à l'élève les moyens d'être acteur de son propre parcours, de s'approprier les savoir-faire transmis et d'en faire une synthèse au service de sa propre expression. L'engagement au sein du Conservatoire implique donc une assiduité et un travail personnel régulier, ainsi que la participation aux manifestations publiques qui sont partie intégrante du parcours.

#### *7.2.2. Les bulletins semestriels*

Chacun des professeurs de chaque discipline (instruments, voix, théâtre, danse, pratiques collectives, jazz, direction d'orchestre, formation musicale...) remplit deux fois dans l'année un bulletin semestriel de l'élève (janvier et juin) dans lequel figure une mention et/ou un commentaire, transmis aux usagers via le logiciel en ligne Rhapsodie.

### 7.2.3. *Les Conseils pédagogiques*

Un conseil pédagogique constitué de parents d'élèves, des coordinateurs pédagogiques et référents (professeurs volontaires), ainsi que de la direction du Conservatoire se rassemble deux fois par année scolaire (en octobre et en mai).

### 7.2.4. *Les évaluations inter-cycle*

Des évaluations inter-cycle sont organisées afin de permettre à tous les élèves d'obtenir, chaque année, une appréciation émanant de l'équipe pédagogique du CRD.

Les contenus et l'organisation de ces évaluations sont définis par les équipes pédagogiques disciplinaires (FM, Musique, Voix, Danse et Théâtre), en autonomie.

## 7.3. **Les examens**

### 7.3.1. *Les modalités d'organisation*

Tous les élèves de toutes les disciplines et spécialités, en dernière année de cycle, doivent se présenter aux examens de fin de cycle.

La liste de ces élèves est connue dès le début de l'année de l'examen et consolidée au plus tard au mois de janvier de l'année en cours.

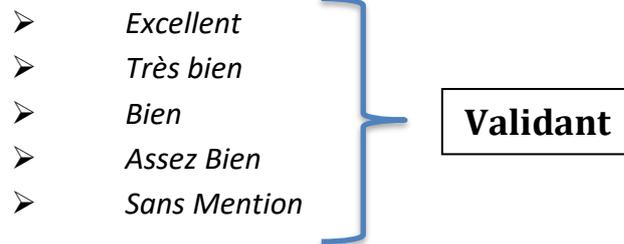
Le jury d'examen de fin de cycle est composé d'un représentant de la direction du Conservatoire (directeur ou directeur-adjoint), d'un jury extérieur spécialiste de la discipline et du référent scolarité du Conservatoire. En janvier, les professeurs font des propositions de jurys extérieurs (un jury extérieur spécialisé par discipline représentée).

Les examens de fin de cycle sont publics. Les délégués des parents d'élèves sont invités à assister en tant qu'observateur mais ne participent ni aux délibérations, ni aux évaluations.

Les convocations des élèves leur sont transmises au minimum 1 mois avant l'examen. Chaque élève sera convoqué en amont de son passage pour une éventuelle mise en loge.

### 7.3.2. Évaluations et validations

Le jury valide ou non le cycle par une mention :



Pour ce faire, un système de points sera attribué par chaque membre du jury suivant des critères précis. La moyenne obtenue déterminera la mention. Le professeur peut être consulté selon les souhaits du jury.

#### ➤ **Attribution de l'admission et de la mention :**

- *De 0 à 10 : Non Admis*
- *De 11 à 12 : Admis sans mention*
- *De 13 à 14 : Admis mention Assez Bien*
- *De 15 à 16 : Admis mention Bien*
- *De 17 à 18 : Admis mention Très Bien*
- *De 19 à 20 : Admis Mention Excellent*

La Direction peut, le cas échéant, faire valoir un droit de veto sur une admission ou une mention.

#### ➤ **Appréciation globale associée à cette mention :**

La prise en compte du contrôle continu et les commentaires de l'équipe pédagogique permettent un ajustement de la décision finale. C'est pourquoi il est indispensable de remplir les bulletins semestriels qui constituent une source précieuse d'informations pour le jury. Les résultats et mentions seront ensuite renseignés sur Rhapsodie et par affichage.

#### ➤ **Des tableaux de notations par spécialité seront proposées à chaque membre du Jury.**



Noter le chiffre correspondant dans la colonne de droite (pas de demi-point) pour les instruments et voix :

<b>INSTRUMENTS ET VOIX</b>	<b>NON ACQUIS</b>	<b>EN COURS D'ACQUISITION</b>	<b>ACQUIS</b>	<b>DÉPASSÉ</b>	<b>POINTS</b>
<i>ATTITUDE GLOBALE</i>	1	2	3	4	
<i>MUSICALITÉ - INTERPRÉTATION</i>	1	2	3	4	
<i>TECHNIQUE INSTRUMENTALE OU VOCALE</i>	1	2	3	4	
<i>DECHIFFRAGE</i>	1	2	3	4	
<i>CONTRÔLE CONTINU (note délivrée par le professeur en amont de l'examen)</i>	1	2	3	4	
<b>TOTAL</b>					<b>/20</b>



Noter le chiffre correspondant dans la colonne de droite (pas de demi-point) pour la danse classique et contemporaine :

DANSE	NON ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	ACQUIS	DÉPASSÉ	POINTS
<i>ATTITUDE GLOBALE</i>	1	2	3	4	
<i>INTERPRÉTATION</i>	1	2	3	4	
<i>TECHNIQUE CHORÉGRAPHIQUE</i>	1	2	3	4	
<i>RECHERCHE (solos)</i>	1	2	3	4	
<i>CONTRÔLE CONTINU (note délivrée par le professeur en amont de l'examen)</i>	1	2	3	4	
<b>TOTAL</b>					<b>/20</b>



Noter le chiffre correspondant dans la colonne de droite (pas de demi-point) pour l'Art Dramatique :

THÉÂTRE	NON ACQUIS	EN COURS D'ACQUISITION	ACQUIS	DÉPASSÉ	POINTS
<i>SENS DU COLLECTIF</i>	1	2	3	4	
<i>INTERPRÉTATION</i>	1	2	3	4	
<i>TECHNIQUE THÉÂTRALE</i>	1	2	3	4	
<i>SINGULARITE</i>	1	2	3	4	
<i>CONTRÔLE CONTINU (note délivrée par le professeur en amont de l'examen)</i>	1	2	3	4	
<b>TOTAL</b>					<b>/20</b>